

***"BRETAGNE, TERRITOIRE DE SOLIDARITES :
QUELS TRAVAILLEURS SOCIAUX
POUR QUELS METIERS ?"***

**Orientations prospectives et propositions
de la Coordination Régionale
des Centres agréés de Formation en Travail Social
à l'issue de la concertation avec les acteurs sociaux
de la Région Bretagne**

à l'attention

du Conseil Régional de Bretagne et de l'Etat

3 février 2006

Ce document prend appui sur les travaux du groupe régional de concertation partenariale "Mutations du travail social et évolution de la formation" et sur les quatre séminaires départementaux qui, en janvier 2006, ont regroupé près de 500 participants.

Le groupe régional "Mutations du travail social et évolution de la formation" est composé de représentants¹ :

- *des décideurs et employeurs publics et associatifs (Conseils Généraux, UNIFED, USGERES, URCASS...),*
- *des syndicats de salariés (CFDT, FO ...)*
- *des OPCA (UNIFAF, UNIFORMATION, AGEFOS PME...)*
- *des organismes fédératifs des établissements et des services publics et associatifs (URIOPSS, CREAL, GEPSO, Comité Régional ADMR, URASSAD ...)*
- *les Centres agréés de formation en travail social de la Région Bretagne (CFTS) : AFPE, ARCADES Formation, GRIMES, IRTS de Bretagne, ITES.*

Préparés par une cellule technique regroupant les cinq CFTS, les travaux menés dans le cadre de ce groupe régional ont permis d'organiser une large concertation avec les acteurs sociaux de Bretagne, en préalable à la préparation - par le Conseil Régional de Bretagne et l'Etat - de la Stratégie Régionale Emploi Formation 2006-2010.

Depuis juin 2005, ce groupe régional s'est réuni à cinq reprises, tout d'abord en nombre restreint puis de manière élargie, afin d'accompagner la mise en place de séminaires de travail départementaux.

Sous l'égide du Conseil Régional de Bretagne et de l'Etat, ces séminaires ont été animés par la Coordination Régionale des Centres agréés de Formation en Travail Social de Bretagne. Ils se sont tenus à Brest, Lorient, Saint Brieuc et Rennes, respectivement les 10, 13, 19 et 20 janvier 2006.

Leur organisation a bénéficié du soutien financier du Conseil Régional de Bretagne, de l'Etat, des Conseils Généraux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, ainsi que d'UNIFAF, UNIFORMATION et AGEFOS PME.

¹ Voir liste des participants en annexe.

Le compte rendu détaillé de ces séminaires (votes, restitution des ateliers, synthèse régionale des séances plénières) fait l'objet d'un document spécifique.

Le présent document prend appui sur les conférences² et les échanges³ qui ont eu lieu à cette occasion ; les éléments recueillis ont été ensuite confrontés et mis en perspective avec les travaux issus de la bibliographie présentée en annexe.

Cette contribution a fait l'objet d'ajustements et d'une approbation lors de la restitution en réunion du groupe partenarial, le 2 février 2006.

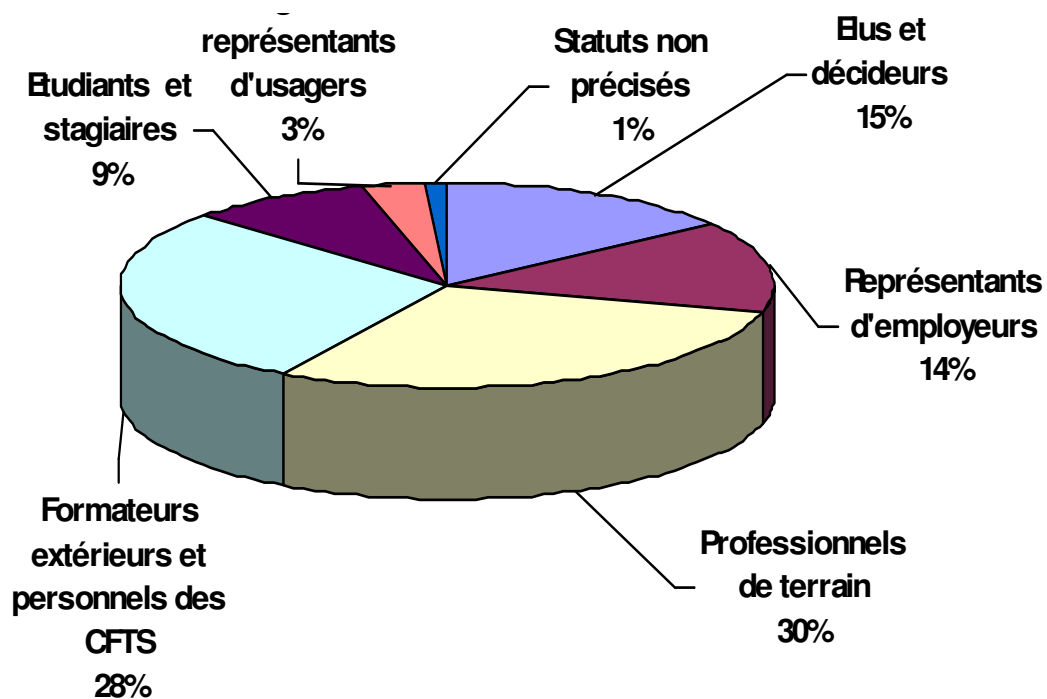
Restant fidèles à l'objectif des quatre séminaires, les orientations et propositions qui suivent visent à mettre en évidence les enjeux du travail social de demain, son adaptation aux réalités locales et à l'évolution des modes d'intervention. Elles ne prennent donc pas en compte la question des effectifs professionnels ni celle de l'appréciation quantitative des besoins en qualification.

² Alain Even, Président du CESR, "L'évolution des modes de vie en Bretagne" -- Armel Huet, Directeur du LARES, "Territoires et organisation administrative en Bretagne" -- David Lévy, Chef du service Etudes et publications de l'INSEE Bretagne, "La pauvreté en Bretagne" -- Yann Rollier, Directeur du CREAL de Bretagne, "Les publics du travail social".

³ Les séances plénières ont été l'occasion de recueillir les réactions de douze grands témoins : Patricia Adam, Députée et Vice Présidente du Conseil Général du Finistère -- Jacky Le Menn, Vice Président du Conseil Général d'Ille et Vilaine -- Sabine Dubois, Directrice Générale Adjointe en charge de la Solidarité Départementale du Conseil Général des Côtes d'Armor - Bernard Jaïn, Directeur Général de l'Action Sociale du Conseil Général du Morbihan -- Isabelle Ghazani, Directrice Générale du CCAS de Brest - Anne Marie Briand, Présidente de l'ADMR 22 - Jean Claude Samson, Directeur Général de l'Association Kan ar Mor -- Jacky Desdoigts, Directeur Général de l'ADAPEI 22- Daniel Kergosien, Directeur Général ADAPEI 56 -- Jean Lavoué, Directeur Général ADSEA 56 - Lionel Deniau, Président fondateur de l'AIRe -- Bernard Mérand, Délégué Régional de la CRES.

Le public des quatre séminaires

Département	Finistère	Morbihan	Côtes d'Armor	Ille et Vilaine	Total Région
Nombre de participants	133	129	110	117	489



Elus et décideurs	Représentants d'employeurs	Professionnels de terrain	Formateurs et cadres pédagogiques	Etudiants et stagiaires	Usagers et représentants d'utilisateurs	Statut non identifié lors des votes
74	69	143	138	46	15	4

Sommaire

1ERE PARTIE : LES MUTATIONS DU TRAVAIL SOCIAL EN BRETAGNE..... 6

1. LE TRAVAIL SOCIAL COMME COMPOSANTE A PART ENTIERE DE L'ACTION PUBLIQUE	7
1.1. La diffusion de la question sociale et l'évolution de la place du travail social	7
1.2. Mieux reconnaître l'usager et inscrire l'intervention sociale dans les territoires	8
2. L'ADAPTATION DU TRAVAIL SOCIAL AU CONTEXTE SOCIAL EN BRETAGNE.....	10
2.1. Les missions d'accompagnement et de prise en charge des différents publics.....	10
2.2. L'individualisation grandissante des rapports sociaux	16
2.3. La lutte contre la pauvreté et la précarité : les stratégies d'insertion à l'épreuve des territoires	19

2EME PARTIE : SEPT ENJEUX POUR LES FORMATIONS EN TRAVAIL SOCIAL..... 25

Participer, par la formation, à la cohérence et à la reconnaissance du travail social.....	26
Développer la transversalité des formations pour mieux préparer le travail en réseau	28
Renouveler la place de l'éthique dans toutes les formations en travail social	31
Renforcer la dimension préventive du travail social et l'animation sociale des territoires.....	34
Soutenir, par la formation, la promotion sociale, et prévenir l'usure professionnelle.....	37
Ouvrir les formations en travail social aux dimensions internationales et les inscrire dans l'espace européen des formations professionnelles et supérieures.....	39
Promouvoir, par la formation, l'innovation dans le travail social.....	41

ANNEXES..... 47

BIBLIOGRAPHIE.....	48
LES ACTEURS DES SEMINAIRES	50
LES SEMINAIRES DANS LA PRESSE.....	55
COMPTE RENDU du 2 FEVRIER 2006	58

1ERE PARTIE

LES MUTATIONS DU TRAVAIL SOCIAL

EN BRETAGNE

1. LE TRAVAIL SOCIAL

COMME COMPOSANTE A PART ENTIERE DE L'ACTION PUBLIQUE

1.1. La diffusion de la question sociale et l'évolution de la place du travail social

- **Le travail social⁴ devient une composante à part entière de l'action publique locale. Ainsi, confirmer - et tout à la fois renouveler - son exercice représentera, dans les prochaines années, un enjeu fort pour les différents territoires.**

Dans les prochaines années, la question sociale continuera à se diffuser largement à tout le corps social, notamment à travers les thématiques de justice sociale, de cohésion sociale, de lutte contre les discriminations ou encore de droit à la compensation ; autant d'orientations qui deviendront des dimensions constitutives des politiques de développement durable.

Parallèlement, les mécanismes assurantiels hérités des "Trente Glorieuses" montreront des limites importantes, au point qu'une partie de plus en plus grande du traitement des problèmes sociaux sera renvoyée au local.

Ainsi le développement territorialisé des politiques d'insertion, de médiation ou encore d'accompagnement de la dépendance élargira la raison d'être de l'action sociale et du travail social au-delà du simple accompagnement résiduel de la protection sociale.

⁴ Pour le Ministère des Affaires sociales, le travail social représente *"l'ensemble d'activités sociales conduites par des personnes qualifiées, dans le cadre d'une mission autorisée et/ou prévue par la loi au sein de structures privées ou publiques, en direction de personnes ou de groupes en difficulté, afin de contribuer à la résolution de leurs problèmes"*. *Etudes et résultats*, "Les métiers du travail social", DREES, N°441, Novembre 2005. De son côté, Jean Michel Chopart précise que ces activités se conçoivent dans *"une perspective d'aide, d'assistance ou de contrôle, de médiation ou d'actions d'animation ou de coordination"*. Chopart JM. (dir.), *Les mutations du travail social*, MIRE, Dunod, 2000.

1.2. Mieux reconnaître l'usager et inscrire l'intervention sociale dans les territoires

Dans un univers traversé d'incertitudes multiples, les professionnels du travail social devront alors relever au moins sept défis :

- ⇒ Afin de s'adapter au caractère de plus en plus multidimensionnel des problèmes sociaux (croisement de problèmes d'emploi, de santé, d'éducation, de dépendance, d'isolement...), les interventions des travailleurs sociaux devront s'émanciper partiellement et progressivement des dispositifs sectoriels et verticaux.
- ⇒ La tendance à la construction d'interventions fortement personnalisées⁵ s'amplifiera, confirmant la nécessité de développer une approche globale des personnes et un renforcement des prises en charge et des accompagnements hors établissement⁶.
- ⇒ Face à la massification des problèmes sociaux, la conception et l'animation d'actions collectives devront systématiquement accompagner, voire précéder, ces prises en charge personnalisées.
- ⇒ Ces interventions personnalisées et ces actions collectives s'organiseront de plus en plus au sein de projets territoriaux qui participeront à renforcer le sens et le contenu social de l'acte II de la décentralisation. De même, ces projets territoriaux accompagneront la montée en charge des structures intercommunales. Mixant les partenariats publics et privés, ces projets territoriaux prendront des formes spécifiques suivant qu'ils se situent en milieu rural ou au sein des agglomérations urbaines.
- ⇒ Ces projets sociaux s'organiseront de plus en plus dans le cadre de dispositifs contractuels ou sur appels à projet avec des financements publics croisés et non pérennes.

⁵ Les évolutions législatives actuelles vont clairement dans ce sens. Cf. par exemple, les lois du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté.

⁶ Dans le champ de l'éducation spécialisée par exemple, les prises en charge à domicile par l'intermédiaire des SESSAD représentent aujourd'hui en Bretagne près du quart de l'offre du dispositif d'éducation spécialisée (24% contre 12% en 1993). Source : Rollier Yann et Le Duff Rachel, "Les publics du travail social", CREAI, *Conférence lors du séminaire de Brest*, 10 janvier 2006.

- ⇒ L'évaluation des actions menées va s'amplifier. Elle impliquera davantage la prise en compte de la parole des bénéficiaires. La plus-value apportée par les organisations publiques et associatives sera de plus en plus comparée à celle des entreprises à but lucratif.

- ⇒ Renforcer la position d'acteur social pour tout usager nécessitera tout à la fois que les travailleurs sociaux de demain encouragent davantage les projets de participation citoyenne et qu'ils acceptent que leurs interventions sociales soient comparées les unes aux autres par des bénéficiaires qui pourront se situer en clients.

2. L'ADAPTATION DU TRAVAIL SOCIAL AU CONTEXTE SOCIAL EN BRETAGNE

L'exercice du travail social devra continuer à s'adapter aux évolutions et défaillances des liens sociaux qui toucheront les populations aussi bien sur le plan national que sur le territoire breton : *vieillissement des populations et augmentation de la dépendance, transformation et diversification des modèles familiaux, fragilisation des solidarités primaires, appauvrissement de la vie sociale en milieu rural et ségrégation urbaine, précarisation d'une partie non négligeable des jeunes adultes, développement de la souffrance sociale et des troubles psychiques, violence et conflictualité des comportements, importance des addictions et des suicides, éloignement des institutions et errance d'une partie des personnes les plus en difficulté...*

2.1. Les missions d'accompagnement et de prise en charge des différents publics

- **Dans les prochaines années, en Bretagne, les prises en charge liées au vieillissement, aux handicaps et à la protection de l'enfance constitueront toujours trois dimensions essentielles du travail social.**

En Bretagne, dans les années à venir, la population connaîtra un fort vieillissement. L'âge de la dépendance reculera, mais ce phénomène se massifiera car, parmi les plus de 60 ans, ce sera le "grand âge" (plus de 80 ans) qui devrait surtout progresser d'ici 2010^{7, 8}.

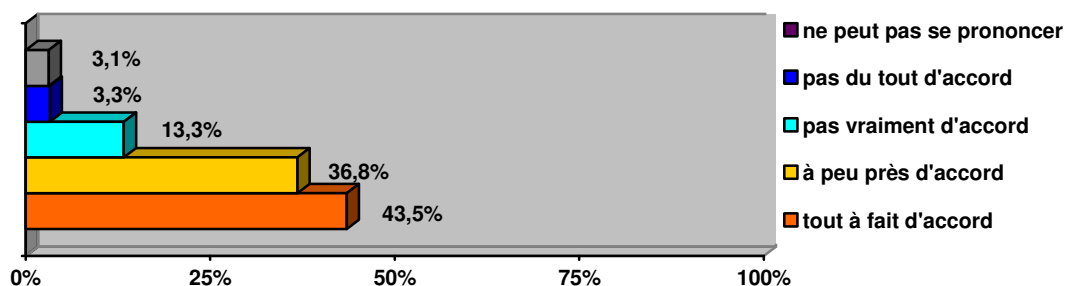
Ce vieillissement, qui concernera aussi les personnes handicapées, entraînera une augmentation de la demande sociale en matière de services de maintien à domicile mais aussi en matière d'établissements pour personnes âgées dépendantes. A côté des institutions publiques et associatives, les interventions des entreprises privées à but lucratif prendront une place accrue.

La prise en compte de ce phénomène, qui sera au centre des préoccupations sociales, nécessitera une plus grande mobilisation des professionnels du travail social ainsi qu'une meilleure articulation entre les interventions sanitaires et sociales. Cependant, il importera que les professionnels du travail social participent à éviter que ce phénomène - qui ne touchera pas uniformément l'ensemble de la Bretagne - n'occulte l'ensemble de la question sociale.

⁷ Cf. Even Alain, *La Bretagne et l'évolution des modes de vie*, Rapport pour le Conseil Economique et Social de Bretagne, 2004.

⁸ De 273 000 aujourd'hui, les plus de 75 ans seront 308 000 en Bretagne en 2010. Les plus de 80 ans passant de 3,9 à 6,6% de la population à l'horizon 2015.

Dans les années à venir, en Bretagne, le vieillissement des populations sera au centre des préoccupations : ceci risque de masquer d'autres problématiques sociales importantes.

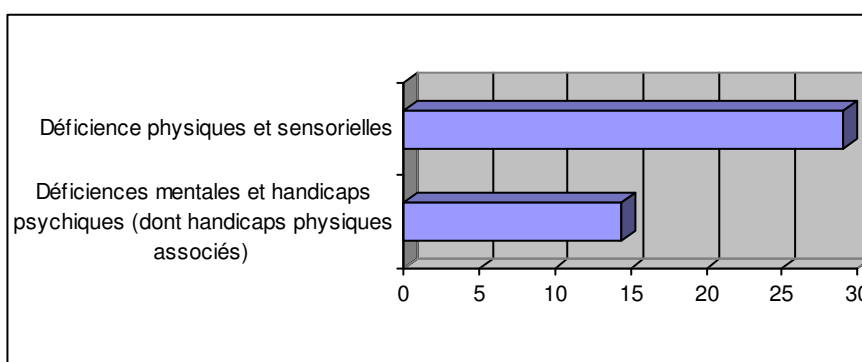


Réponses recueillies lors des quatre séminaires - 481 votants

Concernant les handicaps⁹, la mise en œuvre du droit à la compensation se double de la revendication de l'accès au droit commun.

Les chiffres de l'INSERM et de l'INSEE¹⁰ permettent d'estimer à environ 82 000, les personnes de moins de 60 ans actuellement concernées en Bretagne (14 000 enfants et 68000 adultes)¹¹. Ces personnes et leurs représentants insisteront dorénavant davantage pour construire avec les intervenants sociaux des accompagnements personnalisés et concertés.

Concernant les adultes, les taux de prévalence utilisés par l'INSEE qui ont servi à cette estimation citée plus haut renvoient à deux grandes catégories:



⁹ On peut appréhender le handicap par diverses facettes : l'incapacité à accomplir certains actes simples de la vie quotidienne, la nécessité de recourir à une aide humaine ou technique, les limitations rencontrées dans certaines activités, le bénéfice d'une reconnaissance administrative, l'accès à une prestation.

¹⁰ Rollier Yann et Le Duff Rachel, "Les publics du travail social", ibid.

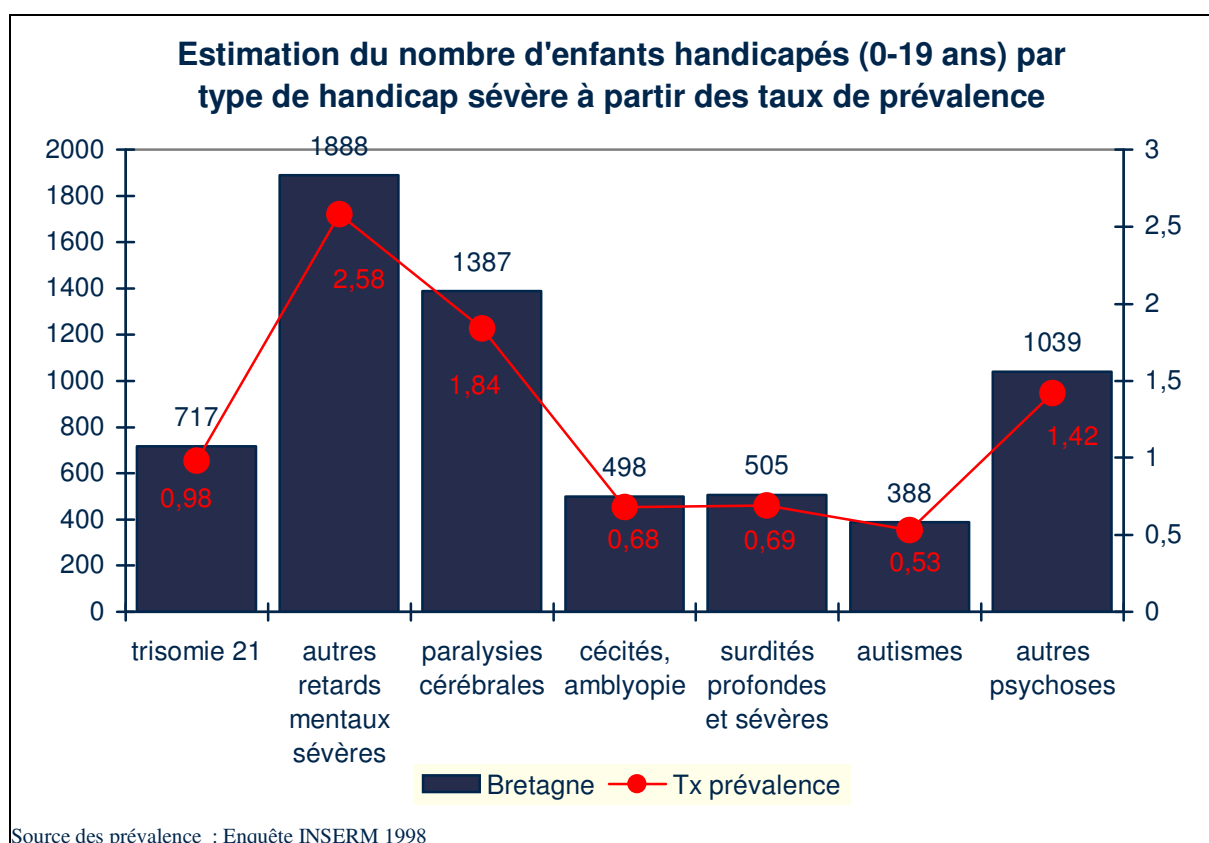
¹¹ Données issues des travaux de la Plate forme des données sanitaires et sociales – DRASS de Bretagne

Estimation des déficiences à partir des prévalences pour 1000 habitants adultes (20 à 59 ans)¹²

Sur ce plan, la situation bretonne apparaît assez préoccupante : en effet, les 38 200 bénéficiaires de l'Allocation Adultes Handicapés (AAH) représentent, en Bretagne, 18,1‰ de la population adulte alors que pour l'ensemble du territoire national, ce taux est de 16,6‰.

En ce qui concerne les enfants handicapés, on peut penser que l'intégration scolaire et le développement des SESSAD concerneront une part de plus en plus significative des personnes présentant des déficiences intellectuelles légères.

Parallèlement les prises en charges en services et établissements spécialisés s'orienteront davantage vers des enfants et des adolescents présentant des handicaps sévères ainsi que vers la population atteinte de troubles psychotiques et autistiques.



¹² Rollier Yann et Le Duff Rachel, "Les publics du travail social", ibid.

Ainsi, les équipes des établissements médicosociaux constatent une diminution des orientations des personnes atteintes de déficiences intellectuelles "légères" et accueillent davantage de jeunes avec des *"troubles psychiatriques graves chroniques, avec de bons niveaux scolaires mais aucune mobilisation vers le travail, arrivant entre 14 et 16 ans d'Institut de rééducation thérapeutique et d'hôpital psychiatrique (...), avec des troubles importants du comportement et de la personnalité"*¹³.

Cette évolution qui se retrouve dans de nombreux témoignages va donc aussi concerner de plus en plus l'accueil et l'accompagnement des personnes adultes.

Au niveau des quatre départements bretons, 5 650 enfants sont actuellement confiés à des assistants familiaux et aux établissements de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et 5 800 enfants concernés par des mesures d'assistance éducative en milieu ouvert¹⁴.

Les interventions administratives et judiciaires de protection de l'enfance constitueront toujours un axe important du travail social, d'autant que le silence et la passivité face aux phénomènes de maltraitance ou de violences sexuelles intrafamiliales ne sont plus acceptables.

Dans ce domaine, comme dans celui de la prise en charge des handicaps et de la dépendance, il est probable que se confirme le mouvement assez généralisé de diversification des types de placements et d'une augmentation des modes de prise en charge à domicile.

Les interventions éducatives des travailleurs sociaux évolueront aussi du fait de nouveaux dispositifs tels que celui de la "réussite éducative".

Ce nouveau dispositif se met en place dans les villes bretonnes à partir de 2006 ; il vise à organiser le repérage et la construction de parcours adaptés pour des jeunes qui décrochent.

¹³ Enquête CREAL auprès des IME de Bretagne et des Pays de la Loire

¹⁴ ANDASS, *Annuaire des données sociales*, juin 2005.

- **Le travail social de demain devra contribuer à la généralisation des politiques locales vis-à-vis des grands adolescents et jeunes adultes. Par ailleurs, pour ce qui concerne la prévention de la délinquance, on peut faire l'hypothèse que les formes d'intervention feront l'objet de tensions entre les différents acteurs concernés.**

Peu à peu on assistera aussi à une plus forte structuration des politiques locales de la jeunesse. En effet, les travailleurs sociaux seront fortement interpellés par la question des 16-25 ans, en particulier en milieu urbain, et seront aux prises avec la précarité grandissante de cette population. Dans ce cadre, il convient que l'action des travailleurs sociaux contribue à faire reconnaître la jeunesse comme une ressource.

Si certaines stratégies d'intervention doivent être communes à l'ensemble de ce public, il est aussi important de construire des réponses tenant compte des enjeux de la majorité civile et notamment des problématiques parfois massives des étudiants.

Il s'agira alors de renforcer des modes d'intervention qui allient l'accès au logement et la construction de parcours résidentiels, le soutien matériel, la lutte contre les discriminations, le soutien éducatif, l'animation collective et la participation citoyenne. Dans cette optique, et plus largement, il est important que les travailleurs sociaux participent à revitaliser les équipements de quartier et à renforcer leurs fonctions d'animation de la vie sociale locale.

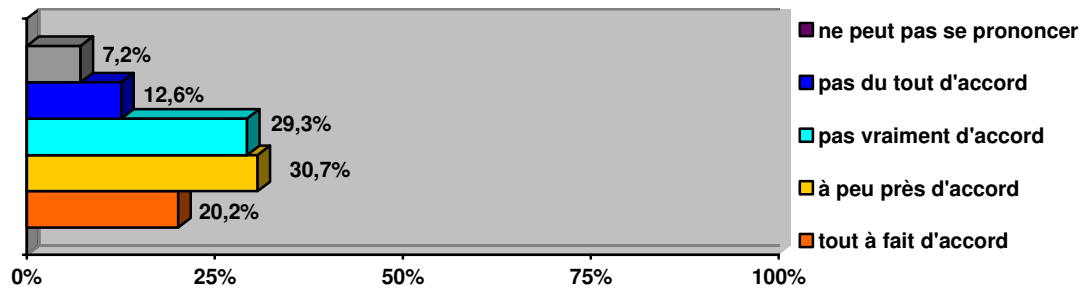
Par ailleurs, on peut supposer que l'exercice de la prévention de la délinquance connaîtra des évolutions et des tensions ¹⁵:

- En milieu ouvert, pour des raisons déontologiques, l'articulation entre d'une part, les travailleurs sociaux des départements et les équipes de prévention spécialisée et, d'autre part, les élus locaux et techniciens municipaux n'ira pas toujours de soi .
- En établissement, les prises en charge oscillent entre un renforcement des contraintes éducatives et une multiplication des séjours de rupture.

¹⁵ "Il nous paraît important de rappeler que toute personne en difficulté sociale, éducative ou matérielle n'est pas un délinquant potentiel et qu'aider une personne à se mettre dans une dynamique d'insertion et lui permettre d'accéder à plus d'autonomie constitue le meilleur rempart contre la délinquance. D'autant que le travailleur social a autant à se préoccuper de ceux qui sont porteurs de souffrances silencieuses que de ceux dont les symptômes peuvent gêner la société". Avis du bureau du Conseil Supérieur en Travail Social, Mars 2004.

Plus généralement, en ce qui concerne le rapport à l'autorité, la répartition des votes des participants aux séminaires montre bien que sur ce sujet, les grilles de lecture entre les acteurs peuvent s'avérer antagonistes.

A force de prôner l'autonomie, on a sous-estimé les notions de devoir et d'autorité :
les travailleurs sociaux doivent davantage incarner ces notions.



Réponses recueillies lors des quatre séminaires - 485 votants

2.2. L'individualisation grandissante des rapports sociaux

- **Du fait de l'évolution des modes de vie, les initiatives concernant le soutien à la parentalité devraient se multiplier. L'exercice du travail social devra en outre faire face à des rapports sociaux qui s'individualisent de plus en plus, à une plus grande conflictualité des comportements et à un accroissement de la souffrance psychique.**

En Bretagne, dans les années à venir, la population sera en augmentation ; ce phénomène se concentrera dans les aires urbaines¹⁶, entraînant une extension du périurbain et des déplacements.

La taille des ménages aura tendance à se réduire¹⁷ et la monoparentalité à s'étendre¹⁸. La diversification des modèles familiaux et la recomposition des familles se poursuivront.

Il est aussi fort probable que le nombre des ménages issus de l'immigration se renforce, en particulier en milieu urbain.

Soulignons les caractéristiques régionales de cette population immigrée¹⁹ :

- Cette population estimée à 46 300 personnes en Bretagne en 1999, augmente régulièrement depuis 1968.
- Cette augmentation est essentiellement localisée dans les pôles urbains.
- Les personnes isolées ou les ménages monoparentaux sont sous représentés dans la population immigrée par rapport au reste de la population bretonne.
- Dans 70% des couples, un seul des membres est immigré.

Ainsi, à l'instar d'autre régions, la Bretagne verra s'amplifier cette nouvelle donne sociale et familiale.

¹⁶ Projections INSEE : + 200 000 en 2015 et + 350 000 en 2030. Importance de cette augmentation dans les aires urbaines, en particulier de Rennes, Vannes, Quimper.

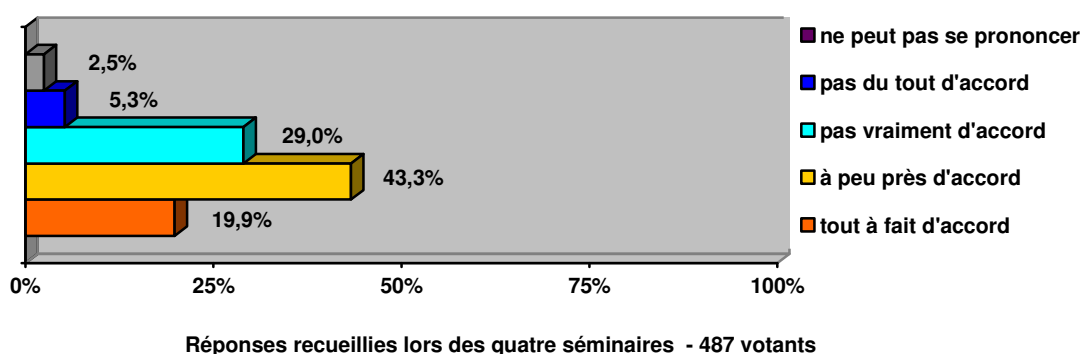
¹⁷ INSEE, "Hausse du nombre de ménages à l'horizon 2015", *Octant*, N°102, juillet 2005.

¹⁸ Les estimations régionales sont actuellement de 84 600 familles monoparentales dont 5 500 bénéficiaires de l'API.

Dans ce cadre, il sera attendu que les travailleurs sociaux densifient leur implication dans le soutien à la parentalité, à partir de l'animation de groupes de parole par exemple, et ce, d'autant que les difficultés comportementales concerneront des enfants de plus en plus jeunes.

Les parents sont de plus en plus dépassés.

Les travailleurs sociaux vont devoir participer à l'apprentissage de la parentalité



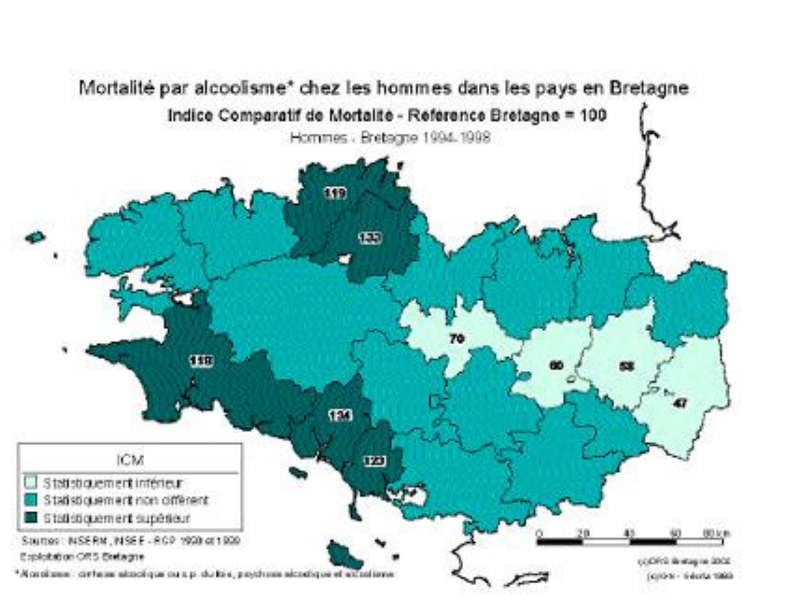
Sous l'effet des parcours professionnels et des stratégies résidentielles, la dispersion géographique des familles se conjugue avec une individualisation grandissante des rapports sociaux et un effritement des solidarités primaires.

Ce contexte oblige à envisager une plus grande conflictualité des comportements ; le développement des phénomènes de violence nous a été rapporté par de nombreux interlocuteurs.

Malgré les campagnes de prévention, les comportements addictifs risquent aussi de progresser²⁰.

¹⁹ La population immigrée est composée des personnes nées étrangères dans un pays étranger, et ce, même si elles ont pu pour certaines devenir françaises par acquisition de la nationalité. FASILD, INSEE, *Atlas des immigrés en Bretagne*, Avril 2004

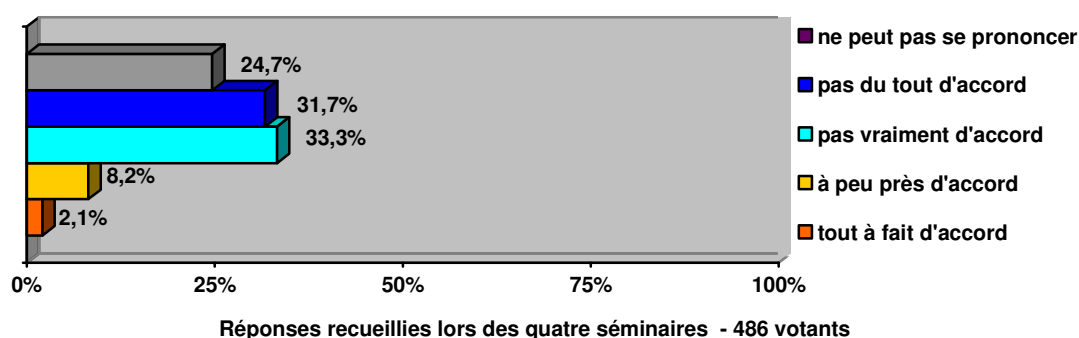
²⁰ L'enquête épidémiologique "Santé mentale en population générale : images et réalités", réalisée en mars 2004, fait apparaître à Rennes par rapport à l'ensemble du territoire national une surmorbidity pour les psychoses (3,8% par rapport à 2,9%), la consommation d'alcool (5,4% / 4,5%) et la toxicomanie (4,8% / 2,8%) .



Source INSERM INSEE Traitement ORS Bretagne

Les témoignages recueillis lors de ces quatre séminaires ont souligné l'acuité des problèmes liés à la souffrance psychique et le fait que les services spécialisés ne répondent que très partiellement aux demandes qui lui sont liées²².

En Bretagne, ces dernières années, de grands progrès ont été réalisés dans la prise en charge des personnes en souffrance psychique



²¹ Sources : INSERM INSEE RGP 1990/1999 exploitation ORS Bretagne. Yann Rollier (CREAI), "Les publics du travail social", ibid.

²² A ce titre, le SROS 2005/2010 fait état d'une augmentation des besoins de soins en santé mentale. "L'augmentation des files actives traduit, tout comme l'allongement des listes d'attentes dans les CMP, l'augmentation de la demande de soins. Cet emballement tient d'une part à un meilleur recours aux soins, mais aussi à des demandes croissantes d'intervention et de soutien exprimées vis-à-vis de la psychiatrie par ses différents partenaires".

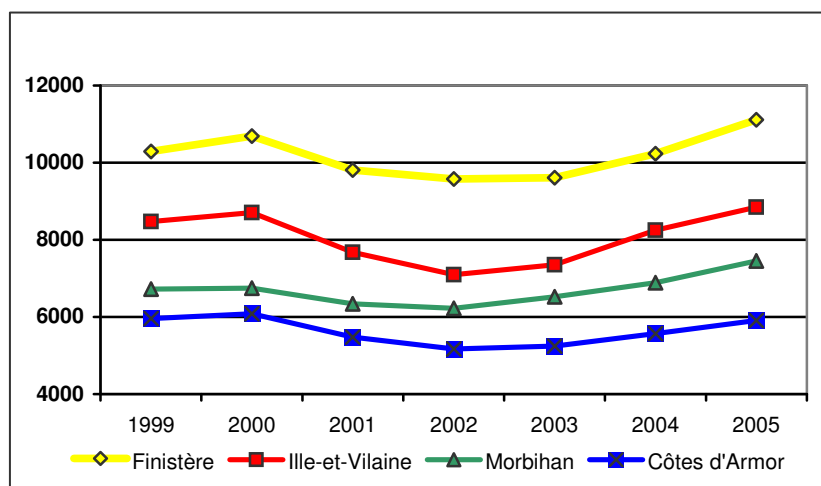
Si l'hypothèse d'une nette augmentation des difficultés d'ordre psychologique reste à apprécier, la plus grande visibilité de ces souffrances et de ces pathologies est aujourd'hui patente. Ce processus est alimenté entre autres par une insuffisance des moyens des services psychiatriques et s'accompagne de situations de grande précarité.

2.3. La lutte contre la pauvreté et la précarité : les stratégies d'insertion à l'épreuve des territoires

- **La lutte contre la pauvreté et la précarité devra combiner une mobilisation plus importante des institutions et des professionnels vis-à-vis des processus de ségrégation urbaine mais aussi vis-à-vis des phénomènes d'isolement en milieu rural.**

L'approche économique de la pauvreté montre qu'à l'échelle nationale, la Bretagne est une région relativement préservée (13% de la population ayant des bas revenus)²³.

Toutefois depuis 2002²⁴, la tendance est à l'augmentation du nombre des bénéficiaires du RMI. (32 200 bénéficiaires du RMI en 2003).

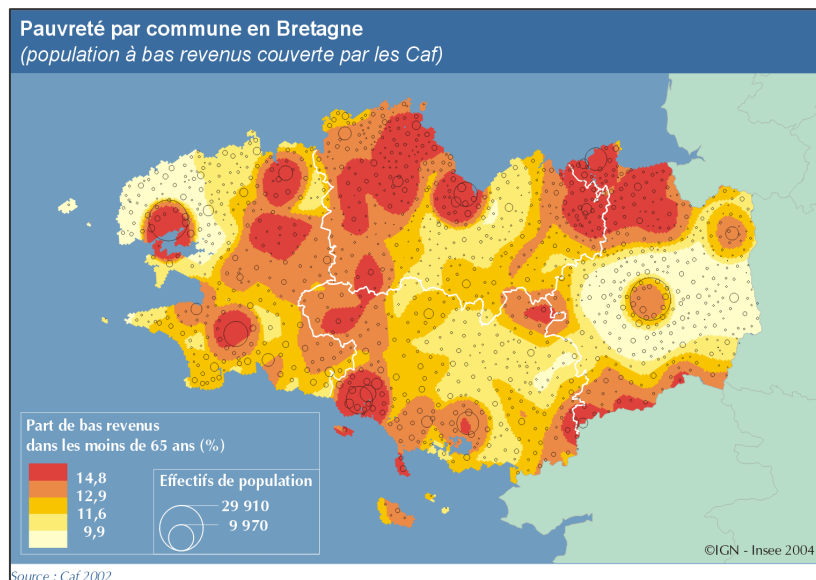


²³ INSEE et les CAF de Bretagne, "La pauvreté en Bretagne", *Les dossiers d'Octant*, N°47, mai 2005

²⁴ ANDASS, *Annuaire des données sociales*, juin 2005.

Evolution du nombre de bénéficiaires du RMI²⁵

Au niveau de notre Région, cette pauvreté devient un phénomène de plus en plus urbain²⁶ : les villes de Saint Brieuc, Lorient et Saint Malo étant les plus touchées, avec des taux de population à bas revenus de l'ordre de 25%.



La concentration urbaine de la pauvreté budgétaire

Au sein de cet espace urbain, la pauvreté se concentre dans les quartiers d'habitat collectif des pôles urbains :

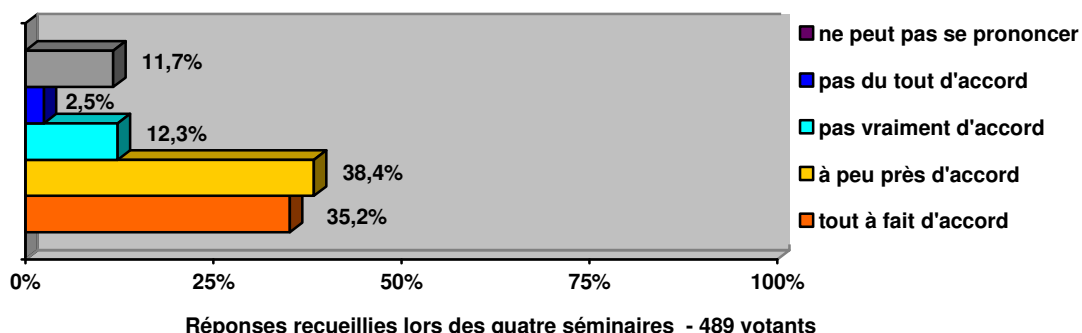
- les quartiers de l'Europe et de la Croix Saint Lambert (Saint Brieuc),
- de la Découverte (Saint Malo),
- de Pontanezen et de Kérourien (Brest),
- de Maurepas et du Blossne (Rennes),
- de Kervennanec et de Keryado (Lorient),
- ainsi que de Ménimur (Vannes),

sont à ce titre dans des situations préoccupantes.

²⁵ Rollier Yann, "Les publics du travail social", ibid.

²⁶ "Les pôles urbains accueillent ainsi plus de la moitié des personnes à bas revenus, tandis que le périurbain en rassemble deux fois moins". Notion plus large, l'espace urbain accueille 75% de la population à bas revenus de Bretagne. INSEE, "Formes de pauvreté en Bretagne", *Octant*, N°102, juillet 2005.

Généralement, en Bretagne, les effets de la ségrégation urbaine sont mésestimés :
il est indispensable de renforcer les interventions sociales en direction des quartiers sensibles.



Complémentairement à cette concentration urbaine de la pauvreté budgétaire, les témoignages recueillis montrent aussi que les personnes à bas revenu et à faible mobilité vivent, en milieu rural, des situations de profond isolement. Le travail social doit y intervenir aussi bien sur les situations individuelles que sur la qualité de la vie sociale locale. Il s'agit de renforcer les actions de solidarité intergénérationnelle, les dynamiques d'entraide de voisinage en croisant développement culturel, action sociale, et développement des actions d'insertion.

Que ce soit en milieu urbain ou rural, les politiques d'insertion doivent mobiliser les travailleurs sociaux, en particulier pour accompagner les publics les plus éloignés de l'emploi et des dispositifs de droit commun. A cet égard, ils doivent participer à articuler les différentes dimensions de l'insertion, tant sur le plan social, sanitaire, culturel que professionnel.

Mais ce ne sont pas seulement les bénéficiaires des minima sociaux et les personnes concernées par les actions d'insertion qui sont en situation de pauvreté ou de précarité. De plus en plus, il existe des salariés pauvres et précaires dont les situations doivent interpeller les décideurs et les travailleurs sociaux.

Ainsi l'accessibilité de ces interventions devra être améliorée afin d'éviter que les distances se renforcent entre une partie des populations en situation d'exclusion et les institutions publiques. Dans ce cadre, les travailleurs sociaux devront animer des rapprochements significatifs entre sphère publique et organismes caritatifs.

En effet, sur ce front de la lutte contre la pauvreté et la précarité, les témoignages recueillis lors des quatre séminaires montrent qu'un nombre important de personnes, en situation d'exclusion avérée, se sont éloignées des travailleurs sociaux et font appel à des associations et des bénévoles. Cette affirmation est récurrente dans les échanges.

Dans les prochaines années, la prise de conscience de ces phénomènes de ségrégation spatiale et d'isolement en milieu rural doit donc se renforcer chez les travailleurs sociaux et ceux-ci devront jouer un rôle plus actif, en particulier à travers la mise en place puis la généralisation des projets sociaux de territoire.

En définitive, l'ensemble de ces mutations viennent questionner - voire déstabiliser - les dispositifs classiques de prise en charge dans le domaine de l'éducation, de l'insertion ou encore de la dépendance.

Ce processus explique que la grande majorité des travailleurs sociaux témoignent, aujourd'hui, avoir à faire à de nouveaux publics et à de nouvelles problématiques sociales.

Le soutien des pouvoirs publics vis-à-vis du travail social ainsi que l'actualisation et la montée en charge des compétences des professionnels seront donc deux éléments décisifs pour faire face aux mutations socio-démographiques, économiques mais aussi sociétales qui traverseront notre société locale dans les années à venir.

Mutations sociales et orientations du travail social en Bretagne
Résultats des investigations prospectives effectuées lors des séminaires

Appréciations plébiscitées ou ayant suscité un fort taux d'adhésion
Les parents sont de plus en plus dépassés. Les travailleurs sociaux vont devoir participer à l'apprentissage de la parentalité.
Les difficultés de renouvellement des familles d'accueil de la protection de l'enfance suscitent de lourdes inquiétudes pour la continuité des prises en charge des enfants confiés.
Il n'est pas facile de développer la participation des jeunes à la vie de la cité. En la matière, les travailleurs sociaux comme les élus doivent prendre des risques pour innover.
Les évolutions législatives vont réellement transformer en profondeur les modes de prises en charge dans le secteur des personnes handicapées (intégration scolaire, droit à la compensation, droit des usagers, évaluation des prestations ...).
L'évolution du contexte économique et social (chômage, compétition, individualisme ...) rendra de plus en plus difficile l'intégration des personnes handicapées. Ceci annonce un repli sur les établissements et services spécialisés.
Dans les années à venir, en Bretagne, le vieillissement des populations sera au centre des préoccupations : ceci risque de masquer d'autres problématiques sociales importantes.
Généralement, en Bretagne, les effets de la ségrégation urbaine sont mésestimés : il est indispensable de renforcer les interventions sociales en direction des quartiers sensibles.
Les critiques sur le cloisonnement des travailleurs sociaux sont injustes. Ils sont généralement assez dynamiques dans la construction des partenariats diversifiés.

Appréciations faisant débat (Avis contrastés)
Trop renforcer le dépistage précoce des carences éducatives serait une erreur.
A force de prôner l'autonomie, on a sous estimé les notions de devoirs et d'autorité : les travailleurs sociaux doivent davantage incarner ces notions.
Depuis plusieurs décennies, les jeunes s'appauvrissent. Il faut donc les aider financièrement et matériellement, sinon le discours éducatif perdra de sa portée.
Les équipes doivent se préparer à prendre en charge dans les mêmes établissements et services, les personnes âgées qu'elles soient ou non handicapées.
De plus en plus, la prise en charge des personnes âgées dépendantes devra se faire dans le cadre d'une contractualisation directe entre l'utilisateur et l'intervenant.
Actuellement, en Bretagne, la contribution du travail social à l'animation au développement social des territoires – qu'ils soient ruraux ou urbains – est particulièrement importante.
Depuis la décentralisation, les collaborations entre les travailleurs sociaux et les élus locaux se sont nettement améliorées.
Les travailleurs sociaux ne sont pas assez actifs dans la lutte contre les discriminations (sexe, âges, origines culturelles et ethniques).

Appréciations rejetées
Instruire et dispenser des aides financières restera une des fonctions essentielles des services sociaux généralistes.
En Bretagne, ces dernières années, de grands progrès ont été réalisés dans la prise en charge des personnes en souffrance psychique.

2EME PARTIE

SEPT ENJEUX POUR LES FORMATIONS EN TRAVAIL SOCIAL

Enjeu N°1

Participer, par la formation, à la cohérence et à la reconnaissance du travail social

Le travail social contribue de façon permanente et durable au tissage du lien social sur les territoires. C'est une des composantes de leur structuration et de leur développement. C'est pourquoi la formation doit avant tout préparer les travailleurs sociaux à un emploi qualifié et durable.

Il convient donc d'éviter que pour des raisons de traitement social du chômage, ce domaine d'action se déqualifie, en particulier dans le domaine de l'accompagnement de proximité et des services à la personne.

Ainsi la formation au travail social, organisée au niveau régional, doit participer à renforcer la cohérence et l'efficacité du travail social en évitant que ce champ d'intervention ne se fragmente en de multiples initiatives non reliées entre elles.

En particulier, dans le cadre des programmes définis nationalement, l'actualisation des dispositifs et des contenus de formation doit pouvoir s'apprécier par rapport aux transformations sociétales et aux évolutions de la demande sociale.

A ce titre, il est important que les initiatives et dynamiques pédagogiques puissent régulièrement être nourries des orientations venant de l'Etat, du Conseil régional, des Conseils Généraux, des représentants des branches professionnelles, des OPCA, des grands structures fédératives ou associatives telles que l'URIOPSS ou encore le CREAL et des représentants d'usagers.

Complémentairement, il apparaît particulièrement important que les Centres de Formation en Travail Social (CFTS) puissent s'appuyer sur l'état des recherches en sciences sociales et instruisent une plus grande collaboration avec les universités, les IUFM, l'EHESP, l'ORS ou encore les principaux laboratoires de recherche en sciences humaines et sociales ainsi qu'en santé publique.

Il s'agit de véritablement mobiliser une "compétence collective et transversale" au service de l'anticipation des nouvelles formes d'emploi et d'exercice professionnel, du diagnostic territorialisé des besoins de qualification, de l'évolution qualitative et des ajustements quantitatifs des dispositifs de formation.

Propositions

- ⇒ Mettre en place un Comité Régional du Travail Social en Bretagne regroupant l'Etat, le Conseil Régional, les Conseils généraux, les représentants des branches professionnelles, les OPCA, l'URIOPSS, le CREAL, les CFTS, des représentants des établissements d'enseignement supérieur (EHESP, universités) et de chercheurs en sciences sociales pour objectiver les choix à opérer et actualiser tout au long de la période 2006-2010.

- ⇒ Articuler les fonctions "Projets et développement" des CFTS avec les dimensions régionales Emploi/formation des observatoires de branches. La montée en charge de la plate-forme sanitaire et sociale actuellement en développement et animée par les services de la DRASS représentera aussi une ressource importante.

- ⇒ Préciser, en fonction des différents niveaux de formation et d'emploi, (Niveau V à Niveau I), les territoires de diagnostic et de pilotage des différentes formations sur lesquels doivent être organisées l'analyse des besoins de formation et la mise en œuvre des formations (bassins d'emploi, départements, région, inter régions...).
Dans ce cadre, et pour garantir l'accessibilité aux parcours de formation professionnelle, il est nécessaire que les CFTS coopèrent étroitement avec les Maisons de la Formation Professionnelle que le Conseil Régional de Bretagne met en place.

- ⇒ Elaborer, dans le cadre de la Stratégie Régionale Emploi - Formation et en prenant appui sur les orientations du Schéma Régional des Formations Professionnelles, un contrat d'objectifs et de moyens entre le Conseil Régional, l'Etat, les branches professionnelles, les OPCA et les CFTS afin de donner cohérence et lisibilité au dispositif de formation au travail social sur la Région Bretagne.

Enjeu N°2

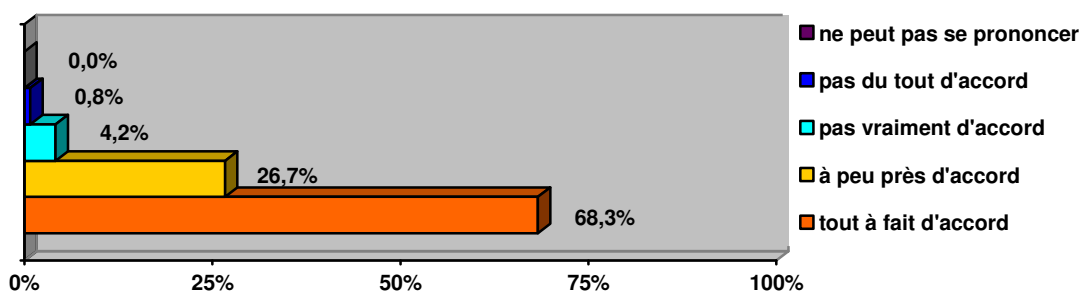
Développer la transversalité des formations pour mieux préparer le travail en réseau

"Il n'y a pas de magie des réseaux"²⁷

Dans la perspective d'améliorer le travail d'équipe et d'optimiser la capacité de travailler dans des configurations ouvertes, il est donc important de renforcer la transversalité des formations.

Cette transversalité passe par la définition de socles communs, déclinés par domaines d'activité et en fonction des différents niveaux de qualification.

Il est désormais indispensable de préciser un socle commun pour toutes les formations au travail social : celui-ci devra renforcer l'analyse des phénomènes sociaux.



Appréciation soumise aux participants du séminaire 29 – 115 répondants

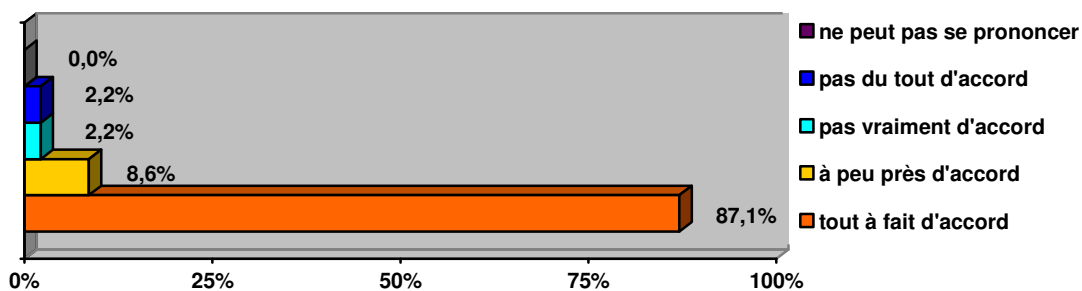
Pour avancer dans cette direction, il convient de s'appuyer sur les collaborations actuelles entre les CFTS, en particulier sur la mise en place concertée en ECTS (european credit transfert system) et en modules de plusieurs formations, pour confronter les différents référentiels métiers et comparer les programmes de formations.

D'autre part, dans les années à venir, du fait des transformations sociales en Bretagne et en fonction de l'évolution des politiques et dispositifs, des efforts pédagogiques seront à conduire dans les domaines tels que ceux des nouvelles formes de parentalité, du vieillissement et de la

²⁷ Sandra ENLART- BELLIER - *Synthèse des Forums de la Formation Continue organisés par le Conseil Régional de Bretagne – Rennes, le 23 janvier 2006.*

dépendance, des souffrances psychiques, de la prévention des conduites addictives et du suicide, de la compréhension et de la gestion des conflits et des phénomènes de violence...

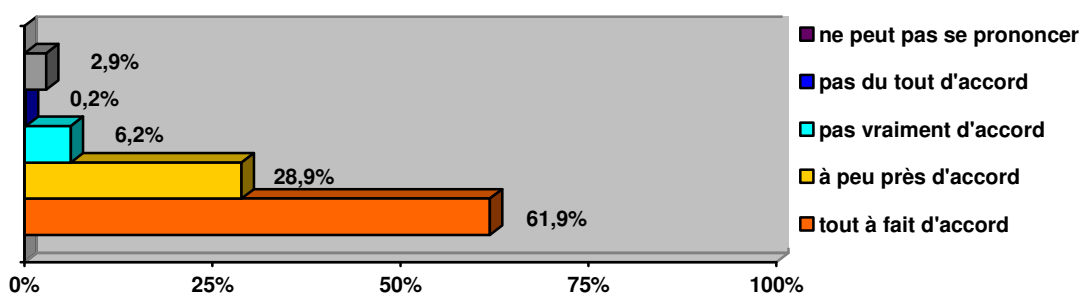
La compréhension et la prise en charge des phénomènes de violence doivent être davantage travaillées aussi bien en formation initiale qu'en formation continue



Appréciation soumise aux participants du séminaire 29 – 115 répondants

Renforcer les coopérations avec les acteurs de la formation du champ sanitaire et psychiatrique devra aussi être au cœur des préoccupations partagées par les CFTS.

Introduire des temps de formation partagés entre les travailleurs sociaux et les intervenants de santé est une priorité des formations de demain



Réponses recueillies lors des quatre séminaires - 485 votants

Propositions

- ⇒ Animer, dans le respect des programmes nationaux, et en s'appuyant sur les avis du Comité régional en travail social de Bretagne, une démarche pédagogique concertée entre les CFTS pour instruire un socle pédagogique commun à toutes les formations en travail social. Décliner ce socle par domaine et niveau de formation.

- ⇒ Renforcer les efforts pédagogiques et mutualiser entre les CFTS les ressources pédagogiques permettant de renforcer l'efficacité des formations sur les thématiques jugées prioritaires : nouvelles formes de parentalité, vieillissement et dépendance, souffrances psychiques, prévention des conduites addictives et du suicide, gestion des conflits et des phénomènes de violence, animation sociale des territoires urbains, périurbains, ruraux...

- ⇒ Renforcer les coopérations avec les acteurs de la formation du champ sanitaire et notamment psychiatrique en s'appuyant, entre autres, sur l'expérience du pôle sanitaire et social de Lorient et sur l'expérimentation régionale du tronc commun, dans les formations d'auxiliaire de vie sociale, d'aide soignant et d'aide médico-psychologique.

Enjeu N°3

Renouveler la place de l'éthique dans toutes les formations en travail social

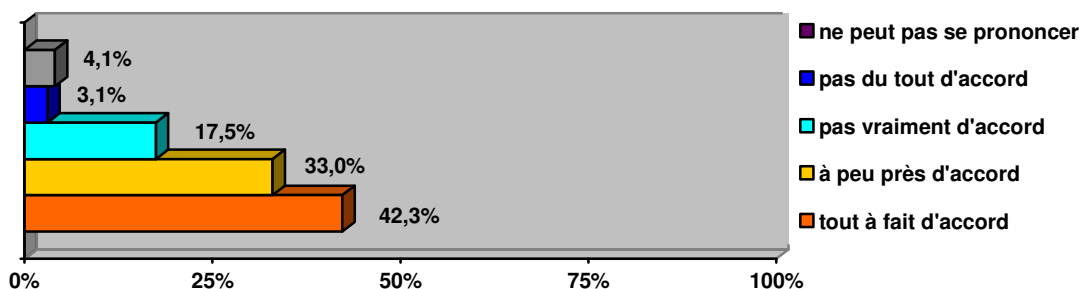
La formation au travail social doit encourager, pour l'ensemble des professionnels, une responsabilité en action. Elle vise à ce que le travailleur social investisse une posture professionnelle engagée par laquelle il est soucieux des effets des actions qu'il conduit. Cette posture engagée lui permet d'être garant de la préservation de l'intimité des usagers.

Pour cela, l'enseignement de l'éthique doit être au centre des formations. Ce point est d'autant plus important que le travail social risque de se retrouver de plus en plus dans une situation paradoxale :

- D'un côté, les usagers sont désormais reconnus comme auteurs et acteurs. De ce fait, l'intervention sociale doit faire appel à l'accompagnement et au conseil et non pas à l'injonction.
- D'un autre côté, la commande publique se fait de plus en plus pressante poussant à la normalisation et parfois au contrôle social.

Il convient de renforcer chez les futurs travailleurs sociaux les attitudes empathiques et compréhensives vis-à-vis des publics les plus en difficulté. A ce titre les innovations pédagogiques qui permettront aux futurs travailleurs sociaux d'éviter de construire des positions trop jugeantes et surplombantes sont à expérimenter puis à mutualiser.

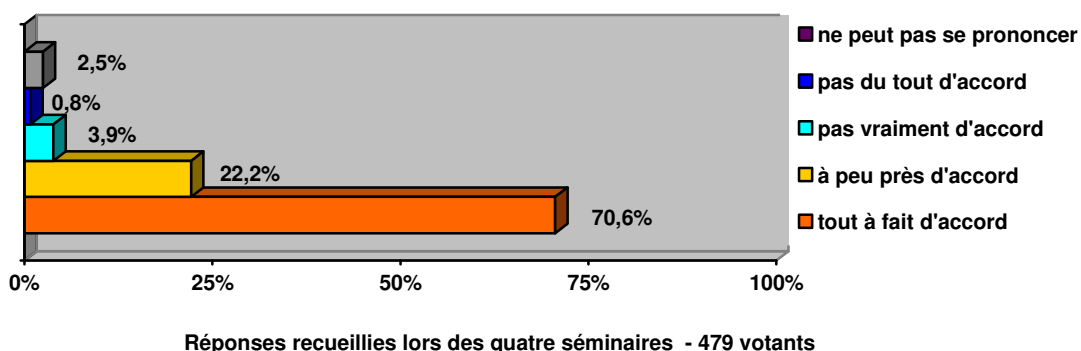
Les CFTS doivent innover pour impliquer directement des usagers dans les formations.



Appréciation soumise aux participants du séminaire 56 – 96 répondants

Il s'agit aussi que les futurs travailleurs sociaux apprennent à situer clairement leurs interventions dans le cadre de politiques publiques et de dispositifs institutionnels, tout en évitant l'effet stigmatisant de certaines interventions sociales.

L'accompagnement des populations pauvres et précaires ne peut se suffire d'un traitement technique et administratif, c'est pourquoi il faut absolument réhabiliter les valeurs militantes chez les futurs travailleurs sociaux.



Il est primordial que la présentation des enjeux déontologiques se fasse dans le cadre d'approches véritablement réflexives et ceci, afin d'éviter des rigidités et des crispations corporatistes. La formation doit aussi veiller à ce que les futurs professionnels fassent de la confidentialité et de l'intimité des usagers une condition incontournable du travail social²⁸. Pour les missions qui l'imposent, il s'agit aussi que soient respectés le secret professionnel et ses contraintes pour le travailleur social.

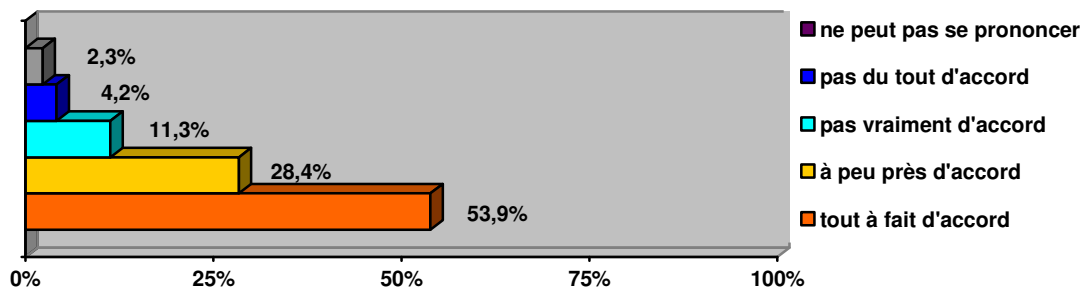
Pour consolider une responsabilité en action, la coopération des travailleurs sociaux avec les élus ainsi qu'avec les bénévoles s'avère à encourager fortement.

Le développement des formations à l'évaluation des interventions menées s'avère un corollaire indispensable de l'engagement des travailleurs sociaux et de l'importance donnée à l'éthique.

S'appuyant sur le recueil et la prise en compte de la parole des usagers, cette évaluation est à envisager dans une perspective participative.

²⁸ Dans son avis du 02 décembre 2005, " le Conseil Supérieur en Travail Social rappelle la pertinence de la confidentialité pour obtenir la confiance et respecter l'intimité".

Il faut rendre les travailleurs sociaux plus responsables de leurs interventions :
Il est indispensable de renforcer largement la formation à l'évaluation et à la démarche qualité.



Réponses recueillies lors des quatre séminaires - 479 votants

Propositions

- ⇒ Instaurer, dans le cadre du Comité Régional du Travail Social, un processus de travail concernant les questions d'éthique visant, en particulier, à élaborer une Charte Régionale de l'Ethique en Travail social qui puisse permettre de clarifier les repères pour l'ensemble des institutions, des professionnels, des étudiants et stagiaires ainsi que des personnels des CFTS.
- ⇒ Encourager les séquences de formation avec le concours d'usagers ou de leurs représentants (ATD Quart Monde, associations de malades, collectifs de personnes handicapées...).
- ⇒ Animer des temps de formation communs avec des acteurs bénévoles : associations caritatives, ONG...
- ⇒ Intégrer systématiquement la formation à l'évaluation et à la démarche qualité dans l'ensemble des parcours de formation.

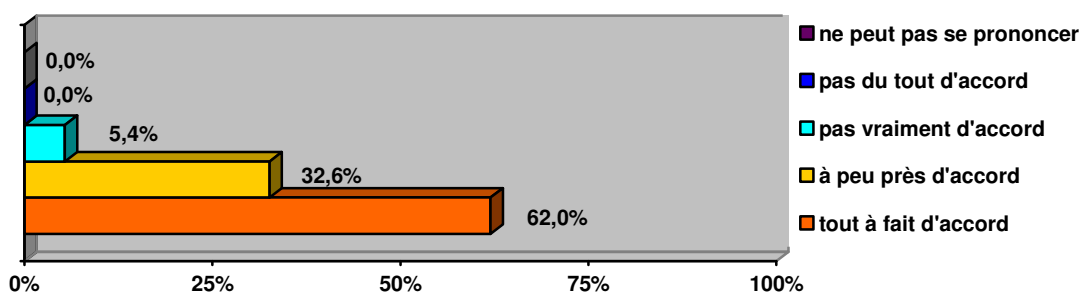
Enjeu N°4

Renforcer la dimension préventive du travail social et l'animation sociale des territoires

Participer à l'éducation à la citoyenneté, avoir le souci de l'activation des liens sociaux, construire et s'inscrire dans des projets de prévention primaire et de bientraitance doit constituer des priorités partagées par l'ensemble des travailleurs sociaux.

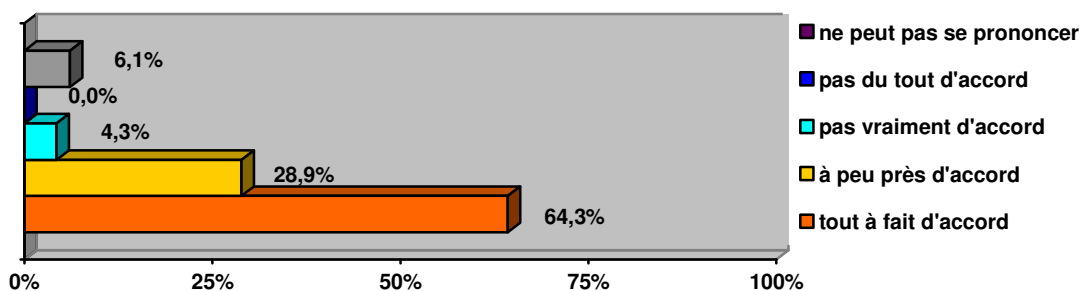
Pour développer l'animation sociale des territoires, il convient donc de mettre l'accent sur des actions autant préventives que réparatrices ; ce qui demande à articuler les différents modes de prise en charge (projet de territoire, intervention collective de groupe, réponses personnalisées).

Il faut que les CFTS aident les futurs travailleurs sociaux à sortir de la gestion des dispositifs pour
animer des projets de participation citoyenne.



Appréciation soumise aux participants du séminaire 35 – 92 votants

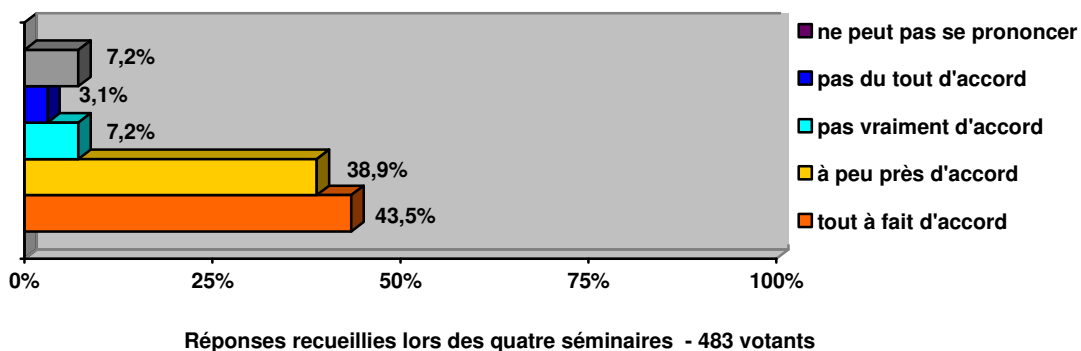
La formation au travail social doit évoluer afin que les futurs professionnels passent d'une posture
d'écoute des usagers à une prise en compte active de leur parole.



Appréciation soumise aux participants du séminaire 29 - 115 votants

Le travailleur social de demain conciliera donc animation d'actions collectives et construction de réponses personnalisées qui s'inscriront de plus en plus dans des projets sociaux de territoire.

La plupart des travailleurs sociaux n'ont pas les compétences leur permettant d'alimenter et d'animer de véritables projets sociaux de territoire. Cet axe doit désormais être présent dans toutes les formations.



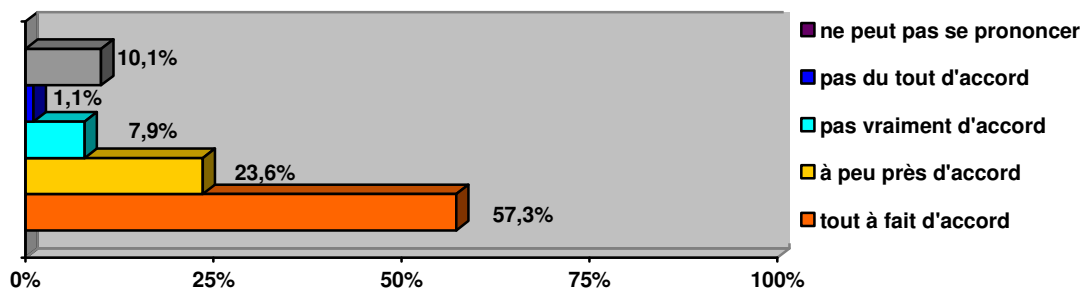
Articuler ces trois types d'activités nécessite une forte créativité et une capacité à s'inscrire comme acteur et force de proposition dans les dispositifs institutionnels. Pour ce faire, le travailleur social doit acquérir de solides connaissances des politiques publiques et des législations, et approfondir sa compréhension des contextes de vie et des conditions sociales.

Le travailleur social accompagne le changement social et participe aux évolutions institutionnelles à partir de cette expertise.

Cette perspective nécessite que l'action sociale soit organisée à partir d'un maillage territorial bien identifié sur lequel le travailleur social peut s'appuyer, associé aux acteurs politiques et économiques, intervenants de santé, représentants associatifs et bénévoles.....

Cette perspective préventive nécessite aussi qu'à partir des équipements de quartier, l'animation sociale soit redynamisée et que la vie associative locale soit soutenue. Dans cette perspective les formations qui préparent à l'animation sociale et au développement social local doivent être explicitement inscrites dans le champ du travail social.

Renforcer la prévention nécessite que les formations à l'animation soient reconnues comme une composante inhérente des formations en travail social.



Appréciation soumise aux participants du séminaire 35 – 89 votants

Propositions

- ⇒ Développer des modules de formation à la prévention primaire, en particulier dans le domaine de la petite enfance, de l'éducation, de la vie citoyenne ou encore dans le domaine de la gestion des risques médico-sociaux et ce, du niveau V au niveau I.
- ⇒ Systématiser les expérimentations pédagogiques articulant trois dimensions, celles de la formation aux interventions sociales personnalisées, de l'animation d'actions collectives et de leur inscription dans des projets sociaux de territoire.
- ⇒ Recenser et mobiliser les terrains de stage permettant des prises en situation concrètes articulant ces trois méthodologies (travail individuel, de groupe et développement social local DSL).
- ⇒ Intégrer les formations aux métiers de l'animation sociale (DEDPAD, DEFA, BPJEPS option animation sociale) dans le Schéma Régional des Formations.

Enjeu N°5

Soutenir, par la formation, la promotion sociale, et prévenir l'usure professionnelle

Dans les prochaines années, il est nécessaire que le système de formation professionnelle en travail social qui associe Etat, Conseil Régional, CFTS, employeurs publics et branches professionnelles permette une plus grande fluidité des parcours professionnels.

Pour favoriser l'accès à la formation continuée tout au long de la vie, il faut aussi simplifier les procédures administratives et faciliter l'accès aux financements.

La VAE, l'apprentissage, les passerelles entre les filières et les niveaux sont autant de domaines à renforcer, perfectionner et articuler.

L'animation du dispositif de formation au travail social doit continuer à concerner et faire se rencontrer une diversité de publics et de professions ainsi que contribuer à un maillage territorial fin.

Au sein des formations au travail social, la création de passerelles est donc un élément majeur des évolutions à animer ; ceci est une condition indispensable pour activer de réels parcours professionnels personnalisés.

En définitive, les CFTS, leurs équipes pédagogiques et leurs différents partenaires doivent travailler à concilier les valeurs, orientations et organisations spécifiques du travail social avec la nécessaire ouverture sur l'ingénierie de la formation professionnelle, saisie dans son ensemble.

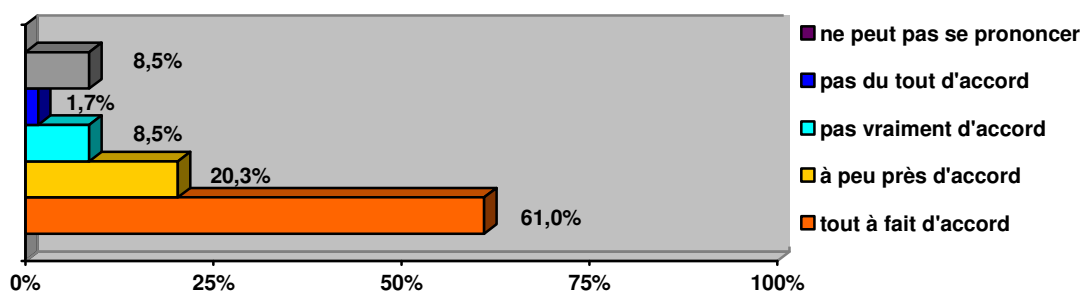
Propositions

- ⇒ Introduire dans le pilotage des formations des outils méthodologiques de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
- ⇒ Rendre plus visible l'offre de formation en articulation avec les Maisons de la Formation Professionnelle et celles de l'Emploi.
- ⇒ Rédiger et diffuser avec le concours du Comité Régional du Travail Social, un guide de la formation tout au long de la vie répertoriant les orientations prioritaires, les dispositions administratives, les dispositifs de financement...
- ⇒ Réduire les obstacles sociaux et matériels à l'entrée en formation : délocalisation, hébergement, déplacements, horaires adaptés ...
- ⇒ Systématiser dans les projets pédagogiques des CFTS, l'accès par les périodes de professionnalisation, l'apprentissage, la formation ouverte à distance (FOAD) et la modularisation des plans de formation.
- ⇒ Proposer dans les cursus de formation des modules de préparation à l'insertion professionnelle : présentation du marché de l'emploi en fonction des différents employeurs (trois fonctions publiques, branches professionnelles), première approche des épreuves des concours administratifs, aides à la mobilité...
- ⇒ Organiser des journées thématiques décentralisées et ouvertes à distance grâce à la mise en réseau des CFTS par l'intermédiaire d'un système de visioconférence.
- ⇒ Organiser ces actions en journées d'initiation, en cycles d'actualisation et d'approfondissement, en séminaires "études-recherche" afin qu'elles participent à l'animation de la formation tout au long de la vie en s'appuyant sur la montée en charge du Droit Individuel de Formation (DIF).

Enjeu N°6

Ouvrir les formations en travail social aux dimensions internationales et les inscrire dans l'espace européen des formations professionnelles et supérieures

Il est urgent que les formations au travail social s'ouvrent
aux modèles développés dans les différents pays européens



Appréciation soumise aux participants du séminaire 29 – 118 votants

L'ouverture internationale doit permettre que les travailleurs sociaux apprennent à confronter leurs grilles d'analyse à partir de réalités économiques, sociales et culturelles plurielles (modèles familiaux, immigration, marché du travail...) tout en s'ouvrant à une diversité de modèles d'intervention sociale, (politiques sociales et sanitaires, inclusion, approches éducatives développement social...).

Dans ce cadre, l'importance du contexte européen et des ressources et incitations que proposent en matière de travail social les programmes tels que le FSE, EQUAL, FEDER, doit être soulignée.

L'intégration des formations sociales dans l'espace européen de la formation supérieure (processus de Bologne) et de la formation professionnelle (processus de Copenhague) est donc à court terme un impératif et une opportunité.

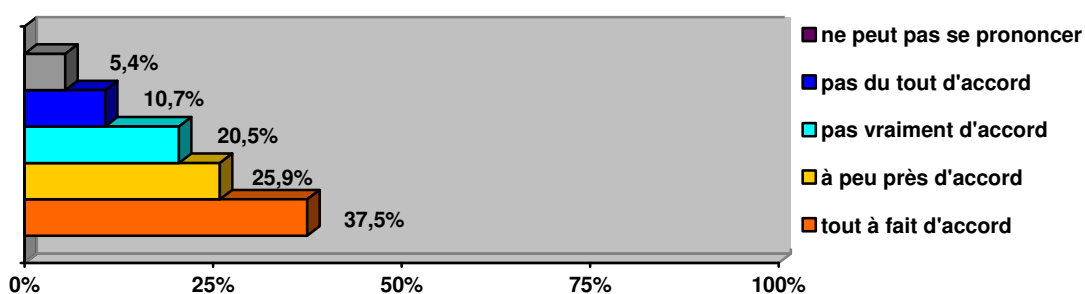
La mobilité des stagiaires et des formateurs dans le cadre des programmes européens type SOCRATES-ERASMUS, LEONARDO ... est à développer dans toutes les filières de formation.

Au-delà des connaissances purement didactiques, d'une meilleure lisibilité des qualifications, des diplômes et des compétences, la découverte de modèles et de pratiques différents est un des moyens privilégiés pour les étudiants et stagiaires, les professionnels et les formateurs de réfléchir, sur les plans fondamentaux, éthique et déontologie, et d'enrichir leurs pratiques.

Cette ouverture doit s'appuyer sur une politique plus volontariste de jumelages et de partenariats pédagogiques internationaux. Dans ce cadre, la collaboration avec des ONG pourrait aussi s'avérer particulièrement fructueuse.

Renforcer cette perspective nécessite de développer chez les travailleurs sociaux, l'apprentissage et l'utilisation des langues étrangères.

Dans les années à venir, les éducateurs spécialisés,
les assistants sociaux, les animateurs, devront pratiquer l'anglais



Appréciation soumise aux participants du séminaire 22 – 112 votants.

Propositions

- ⇒ Mettre en place une plate forme de ressources commune aux différents CFTS permettant de soutenir le montage de projets pédagogiques avec des partenaires étrangers.
- ⇒ Décliner les formations de niveau 3, 2 et 1 en crédits ECTS conformément aux accords de Bologne.
- ⇒ Organiser systématiquement un apprentissage des langues dans les formations de niveau III et plus.
- ⇒ Préparer, en commun entre les CFTS de Bretagne, un cycle de voyages d'étude pour les étudiants et stagiaires, pour des représentants des sites qualifiants et terrains de stage, pour des formateurs.
- ⇒ Favoriser la mobilité des étudiants et des formateurs à travers ERASMUS, EUROPASS.
- ⇒ Participer en tant que CFTS à des programmes de recherche-action ou de recherche au niveau européen.

Enjeu N°7

Promouvoir, par la formation, l'innovation dans le travail social

Au regard des transformations sociales et de la massification des problèmes sociaux, le travail social de demain ne pourra se contenter d'une simple reproduction des modes d'action historiques et d'une répétition à l'identique des pratiques professionnelles.

Renforcer la créativité et former des travailleurs sociaux à l'innovation seront donc des dimensions incontournables.

Cette perspective demande tout d'abord d'améliorer les processus de décentrement et de décroisement. Il s'agit que les CFTS encouragent les futurs travailleurs sociaux à appréhender des réalités professionnelles extérieures au seul champ du travail social, que ce soit à travers les enseignements, qu'à travers les ateliers pédagogique, les stages en entreprises, les voyages d'études...

Faire que le travail social continue à relever l'épreuve des difficultés sociales nécessite que les professionnels soient capables à la fois d'une certaine audace et d'une capacité à situer tout projet dans son contexte d'ensemble puis, d'oser la prise de risque tout en la contrôlant.

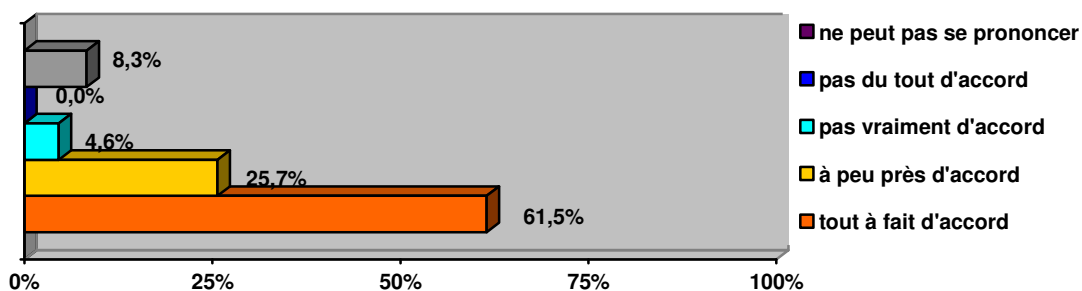
L'innovation sociale doit donc s'accompagner d'un processus permanent d'évaluation sans tabou.

C'est en s'appuyant sur le renforcement des compétences diagnostiques et évaluatives que pourront se négocier entre les équipes, leurs institutions et les populations concernées des espaces d'expérimentation contrôlée.

La diffusion de l'état des recherches en sciences sociales et en travail social doit aussi permettre de questionner et d'actualiser les référentiels professionnels et institutionnels. Sur ce plan, les CFTS doivent jouer un rôle d'interface entre le monde de la recherche et les milieux professionnels.

D'autre part, il est important que les futurs travailleurs sociaux puissent bénéficier, au sein de leur institution, du soutien et des compétences en ingénierie sociale des chargés de mission, conseillers techniques, chefs de projet et encadrants intermédiaires....

La formation à l'ingénierie sociale doit être fortement encouragée : ceci obligera à des rapprochements entre employeurs publics, branches professionnelles et CFTS.

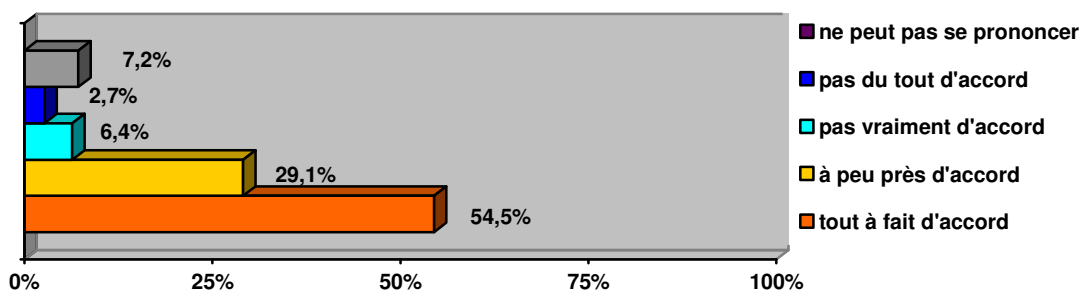


Appréciation soumise aux participants du séminaire 22 – 109 votants

Dans cette optique, les CFTS doivent mettre, eux aussi, l'innovation au centre de leurs préoccupations pédagogiques, en négociant de manière concertée avec l'Etat et le Conseil Régional des espaces d'expérimentation.

A partir des réalisations déjà effectives, cet effort pédagogique pourrait d'ailleurs s'appuyer utilement sur des lieux de stages et des sites qualifiants eux mêmes innovants.

L'animation de l'alternance est une réussite du dispositif actuel de formation au travail social.



Réponses recueillies lors des quatre séminaires - 484 votants

Propositions

- ⇒ Décliner à chaque niveau de formation, la formation à l'observation, au diagnostic des situations, la veille et l'expertise sociale.
- ⇒ Revisiter les méthodes pédagogiques afin de les rendre plus ouvertes et plus actives : partenariats innovants avec les sites qualifiants, collaboration avec d'autres centres de formation, FOAD, autoformation...
- ⇒ S'appuyer sur le Comité Régional du Travail Social de Bretagne pour renforcer les collaborations entre CFTS et le monde universitaire en particulier dans le domaine des formations supérieures et de la recherche, et notamment dans le domaine de l'ingénierie sociale.
- ⇒ Animer une recherche-action régionale sur l'innovation et l'évaluation en travail social.

L'ensemble des membres du groupe régional "Mutations du travail social et évolution des formations" a souligné la qualité de la concertation créée lors des séminaires.

Dans le contexte de décentralisation, la proposition de créer un "Comité Régional du Travail Social en Bretagne" permettrait de structurer dans le temps cette entreprise collective.

Cette démarche pourrait représenter un atout au service de la dynamique régionale en matière de solidarité.

Dans cette perspective, les sept enjeux proposés dans ce document se veulent une contribution préalable au Schéma régional des Formations Professionnelles dans le champ du Travail Social, et, s'ils étaient retenus, en constituer une trame de travail.

Evolution des formations en travail social en Bretagne

Résultats des investigations prospectives concernant effectuées lors des séminaires

Appréciations plébiscitées
Il est désormais indispensable de préciser un socle commun pour toutes les formations au travail social : celui-ci devra renforcer l'analyse des phénomènes sociaux (séminaire 29)
Il faut rendre les travailleurs sociaux plus responsables de leurs interventions : Il est indispensable de renforcer largement la formation à l'évaluation et à la démarche qualité.
Introduire des temps de formation partagés entre les travailleurs sociaux et les intervenants de santé est une priorité des formations de demain.
La professionnalisation des intervenants dans le secteur des personnes âgées est loin d'être réalisée : cette priorité doit être clairement poursuivie.
La compréhension et la prise en charge des phénomènes de violence doivent être davantage travaillées aussi bien en formation initiale qu'en formation continue (séminaire 29)
Il faut que les CFTS aident les futurs travailleurs sociaux à sortir de la gestion des dispositifs pour animer des projets de participations citoyenne (séminaire 35)
La formation au travail social doit évoluer afin que les futurs professionnels passent d'une posture d'écoute des usagers à une prise en compte active de leur parole (séminaire 29)
L'accompagnement des populations pauvres et précaires ne peut se suffire d'un traitement technique et administratif, c'est pourquoi il faut absolument réhabiliter les valeurs militantes chez les futurs travailleurs sociaux.
La plupart des travailleurs sociaux n'ont pas les compétences leur permettant d'alimenter et d'animer de véritables projets sociaux de territoire. Cet axe doit désormais être présent dans toutes les formations.
Renforcer la prévention nécessite que les formations à l'animation soient reconnues comme une composante inhérente des formations en travail social (séminaire 35)
La formation à l'ingénierie sociale doit être fortement encouragée : ceci obligera à des rapprochements entre employeurs publics, branches professionnelles et CFTS (séminaire 22)
L'animation de l'alternance est une réussite du dispositif actuel de formation au travail social.
Il est urgent que les formations au travail social s'ouvrent aux modèles développés dans les différents pays européens (séminaire 29)
La qualité des partenariats entre les institutions sociales conditionne largement les effets des formations au travail social (séminaire 56)
Il est important qu'en partenariat, les CFTS s'engagent régulièrement avec vous dans ce type de concertation (séminaire 56)

Appréciations ayant suscité un fort taux d'adhésion
Les CFTS doivent innover pour impliquer directement des usagers dans les formations (séminaire 56)
Il est important que les futurs travailleurs sociaux sachent faire respecter leur déontologie, en particulier quand elle limite leur intervention dans des projets collectifs (séminaire 35)
Demain, toute personne entrant en formation en travail social doit être intéressée à l'avenir des vieux (séminaire 22)
Dans les années à venir, les éducateurs spécialisés, les assistants sociaux, les animateurs, devront pratiquer l'anglais (séminaire 22)
Afin de concevoir et mettre en œuvre des formations initiales et continues de qualité, il est indispensable que les CFTS s'associent davantage aux universités.

Appréciations faisant débat (Avis contrastés)
--

Bien qu'ouvertes sur de nouvelles fonctions, il est nécessaire que les formations au travail social restent organisées autour des métiers historiques et bien identifiés (assistants sociaux, éducateurs spécialisés, animateurs...)
Depuis plusieurs décennies, les jeunes s'appauvrissent. Il faut donc les aider financièrement et matériellement, sinon le discours éducatif perdra de sa portée.
Pour développer les solidarités sur les territoires, les formations au travail social doivent moins former à l'accompagnement individuel et davantage former à la construction d'actions collectives.
Dans un univers de plus en plus concurrentiel, préparer les travailleurs sociaux à proposer une diversité de prise en charge, nécessite une pédagogie centrée sur l'utilisateur client et non pas sur les mandats institutionnels (séminaire 22)
La formation doit permettre aux travailleurs sociaux de se situer dans un environnement de plus en plus concurrentiel dans lequel le citoyen sera l'arbitre (séminaire 56)
Les CFTS doivent collaborer avec les entreprises privées à but lucratif qui proposent des prestations sociales.
A l'issue de leur formation initiale, les futurs travailleurs sociaux doivent pouvoir directement s'engager dans une année supplémentaire de formation spécialisée. Dans ce cas leur rémunération initiale devra être valorisée (séminaire 35)

Appréciation rejetée
Bien que les programmes et les diplômes soient restés une compétence nationale, les conseils généraux, en tant que chefs de file de l'action sociale, doivent pouvoir influencer les choix pédagogiques des CFTS.

ANNEXES

Bibliographie

Documents généraux

ANDASS, *Annuaire des données sociales et de santé des conseils généraux*, juin 2005

BEYNIER Dominique, TUDOUX Benoit, MOMIC Milan, "Les métiers du travail social", *Etudes et Résultats*, N°441, DRESS, novembre 2005

BEC Colette, PROCACCI Giovanni (dir.), *De la responsabilité solidaire : mutations dans les politiques sociales d'aujourd'hui*, Ed Syllepse, 2003

CAIRN Ingénierie, *Etude sur l'incidence du projet pédagogique des établissements de formation sur le profil professionnel des diplômés du travail social*, Rapport pour la DGAS, octobre 2005.

CHAUVIERE Michel, Tronche Didier (dir.), *Qualifier le travail social*, Dunod, 2002

CHOPART Jean Noel, *Les mutations du travail social*, MIRE, Dunod, 2000

CONSEIL SUPERIEUR EN TRAVAIL SOCIAL, *Communiqué sur la crise générée par les violences urbaines et sur la protection de l'enfance*, 02 décembre 2005

DENIEUL Pierre-Noël, LAROUSSE Houda, "Le développement social local, Tome 1 : Origines et filiations, *Dossier d'étude CNAF*, N°69, juin 2005

ETATS GENERAUX DU SOCIAL, *Cahiers de doléances et de propositions*, 18-24 octobre 2004

FORS, *Evaluation nationale de l'expérimentation des projets sociaux de territoires*, rapport pour la DIV, l'ADF, la CNAF, la DGAS et le CSTS, Mars 2005.

HUET Armel, *Territoires et territorialités*, Conférence, 19 janvier 2006

ION Jacques (dir.), *Le travail social en débat(s)*, La Découverte, 2005

JACQUIER Claude, MANSANTI Dominique, "Le développement social local, Tome 2 : Les acteurs, les outils les métiers", *Dossier d'étude CNAF*, N°70, juillet 2005

JAKOWLEFF Anne, LANEYRIE Jean-Marie, *Favoriser les passerelles et les complémentarités entre les formations sociales*, Rhizome, Février 2004

MONDOLFO Philipp, *Travail social et Développement*, Dunod, 2001

REVUE FRANÇAISE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES, *Acteurs locaux et décentralisation : processus à l'œuvre dans les domaines sanitaire et social*, N°4, octobre - décembre 2004.

UNADEL, *Référentiel de compétences Métiers du développement territorial*, septembre 2005

Documents régionaux

ARCADES Formation, ADSEA 29, AFPE, ARTSB, GRIMES, *Accord cadre*, Coordination des centres agréés de formation en travail social, juillet 2004.

CARIO Andrée, LEMESLE Jean (rap.) ; *Les jeunes de 16 à 25 ans une chance pour la Bretagne*, CESR, novembre 2003.

COORDINATION REGIONALE DES CFTS, "Bretagne territoires de solidarité, quels travailleurs sociaux pour quels métiers ?", *Contributions issues des séminaires prospectifs*, Février 2006.

CHARTRE REGIONALE, *Qualification des aides à domicile*, mai 2002.

CONFERENCE REGIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION, *L'emploi public en Bretagne*, CNFPT, octobre 2005.

CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE, "Tableau de bord des enseignements", *Plan régional des formations Ariane*, juillet 2005.

DRASS ET PREFECTURE DE REGION BRETAGNE, *Le schéma des formations sociales en Bretagne 2001-2005*, septembre 2002.

ERHEL Annyvonne, LE GOUDEC Robert, *Les stages en milieu professionnel en Bretagne*, CESR, novembre 2004

EVEN Alain (Rap.), *La Bretagne et l'évolution des modes de vie*, CESR, janvier 2004.

FASILD, INSEE, *Atlas des immigrés en Bretagne*, Avril 2004

INSEE ET CAF DE BRETAGNE, "La pauvreté en Bretagne", *Les dossiers d'Octant*, N°47, mai 2005.

INSEE, "Formes de pauvreté en Bretagne", *Octant*, N°102, juillet 2005.

RUL Bruno, "Hausse du nombre de ménages à l'horizon 2015", *Octant*, INSEE, N°102, juillet 2005.

ROUXEL Michel, "Projections démographiques : des scénarios pour la Bretagne", *Octant*, N°87, Octobre 2001

SECTEUR SANITAIRE - MEDICO-SOCIAL - SOCIAL, *Contrat d'objectifs régional de formation*, 13 mai 2002

Site internet : *PLATOSS* - DRASS ET PREFECTURE DE REGION BRETAGNE.

Les acteurs des séminaires

Le comité de pilotage des quatre séminaires

Chantal CERVERA, ARCADES formation - Marie Hélène LEBATTEUX, GRIMES - Marc LANTRIN et Gilles ALLIERES, ITES – Jean Vincent TRELLU, IRTS de Bretagne - Jérôme WENZ et Armelle THOMAS, AFPE.

Coordination : Marc ROUZEAU assisté de Marie Annick Gardan, IRTS de Bretagne

Les animateurs et secrétaires de séance

MUTATIONS SOCIALES ET L'EVOLUTION DU TRAVAIL SOCIAL	
Le soutien à l'enfance et à la famille	Gilles ALLIERES et Ghislaine HERVE, ITES
Le soutien à l'autonomie des personnes âgées	Chantal CERVERA et Annick BARRIOU, ARCADES
Le soutien à l'autonomie des personnes handicapées	Marie Hélène LEBATTEUX et Fabien FERREY, GRIMES
L'accompagnement des grands adolescents et jeunes adultes	Didier AURIOL et Isabelle MOURAUD, IRTS de Bretagne
La lutte contre la pauvreté et la précarité	Armelle THOMAS et Bernadette KERDRAON, AFPE
Le développement social des territoires	Jean-Jacques DANTON, AFPE et Patricia PILLET, IRTS

EVOLUTIONS DES FORMATIONS EN TRAVAIL SOCIAL	
Action sociale	Jérôme WENZ, Jean-Jacques DANTON, Morgane REGEREAU, AFPE
Education spécialisée	Marc LANTRIN, Corinne TESTANIERE, Véronique MENEUR, ITES
Accompagnement de proximité	Dominique SINQUIN, IRTS de Bretagne, Bernadette KERDRAON, AFPE
Animation, insertion et médiation	Didier AURIOL, Patricia PILLET, IRTS de Bretagne Marie LEFEUVRE, AFPE
Encadrement, ingénierie et expertise	Jean Vincent TRELLU, Didier AURIOL Chantal GESQUIERE, Marie-André FERRON, IRTS de Bretagne

L'animation des séances plénières a été réalisée par les cinq directeurs et directrices des CFTS assistés de Marc ROUZEAU. William PLAISSE, IRTS de Bretagne, a assuré la responsabilité de l'ingénierie informatique et du traitement interactif des votes.

Le compte-rendu des séances plénières a été effectué par Didier AURIOL, IRTS de Bretagne, et Armelle THOMAS, AFPE.

Les personnes ressource

MUTATIONS SOCIALES ET L'EVOLUTION DU TRAVAIL SOCIAL	
Le soutien à l'enfance et à la famille	Marie-Claire JONCOUR-LE GALL, Directrice Centre de l'enfance Jean-Marc VERNIS, Directeur CDE Marie-Elise BOZEC, Chef de service DGISS 56 Philippe LE POULLLOIN, Directeur Centre de l'enfance Jean-Yves LAUNAY, Responsable Service adoption DAS 35
Le soutien à l'autonomie des personnes âgées	Henri HENAFF, Directeur maison de retraite Dominique BURONFOSSE, gérontologue Marc CHAUVEL ADMR 22 Christine BAUDET FDMSAD Marie-Thérèse LORANS, Maison de retraite St François
Le soutien à l'autonomie des personnes handicapées	Martine LOUEDEC, Chef de service ITEP Yann ZENATI, Directeur AIPSH Yannick BESNIER, Directeur IME Hervé DUPERRON, Responsable service personnes âgées DAS 35
L'accompagnement des grands adolescents et jeunes adultes	Thierry TICHIT, Directeur DAD et CAFP Jean-Guy HEMONO, SAMOA Philippe STRIDE, Directeur L'Envol Christophe MOREAU, LARES
La lutte contre la pauvreté et la précarité	Hervé PERRAIN, Directeur AGHEB Nicole TOUZE, AMISEP Jules BARBU, Administrateur Secours Catholique Hervé LEFEUVRE, ATD Quart monde
Le développement social des territoires	Marie-Jo KERBRAT, Chargée de mission Ville de Brest Samuel LE PROUST, Responsable de la politique de la ville Lorient Pierre LE GUEDARD, DSD 22 Philippe CAFFIN, Directeur APRAS

EVOLUTIONS DES FORMATIONS EN TRAVAIL SOCIAL	
Action sociale	Claire MARECAUX, ITES Véronique RICHARD-LUST, IRTS Marylène CAR, IRTS Anne MAUSSION, ARCADES Nicole GUILOPPE, IRTS Isabelle FIAND, AFPE Martine LE MANAC'H, IRTS
Education spécialisée	Nabil HADJI, ITES Dany POUTEAU, IRTS Nicole ROULLIAUX, AFPE Bernard BOUNAFOUS, IRTS
Accompagnement de proximité	Agnès TROSSEILLE, ITES Marie-Hélène LEBATTEUX, GRIMES Annick BARRIOU, ARCADES Fabien FERREY, GRIMES Claude DREANO, IRTS Marielle RAULT, IRTS Christine MASSON, AFPE
Animation, insertion et médiation	Laetitia DEGOUYS, ITES Hélène COMMUNIER, IRTS
Encadrement, ingénierie et expertise	Jean-Jacques DANTON, AFPE Fabienne MARECHAL, ITES Claude BLOND-POUPARD, IRTS

Les personnes invitées au groupe régional "Mutations du travail social et évolution de la formation"

Mr	ALEAU	UNIFED
Mme	ARENOU	Ville de Rennes
Mr	BARRET	FNARS
Mr	BELLION	AGEFOS PME Bretagne
Mme	BRIAND	USGERES
Mr	CALON	UNIFED
Mr	CALVET	UFCV
Mr	CHATEAUGIRON	UNIFED
Mr	COUDRON	URASSAD
Mr	CROIZE	GEP SO - EPMS
Mme	DABO	URASSAD
Mme	DAGUZAN	CG 56
Mme	DE PONTBRIAND	AGEFOS PME Bretagne
Mr	DESDOIGTS	UNIFED
Mme	FOUCHER-SAUVEE	ADMR
Mme	GAUTREAU	CG 29.
Mr	GEFFROY	Cercle Paul Bert
Mr	GUILLEMOTO	UNIFAF
Mr	HARDY	URIOPSS
Mme	JANVIER	UNIFORMATION OUEST
Mr	JEZEQUEL	ASFAD
Mr	LE GALL	Fédération régionale des centres sociaux
Mr	LE GUEDARD	CG 22
Mme	LE TENAFF	CG 35
Mme	MERLET	CG 56

Mme	MORVAN	UNIFORMATION
Mr	PENE	Ville de Rennes
Mme	PERRET-LAUNAY	URIOPSS
Mr	PINEL	URIOPSS
Mr	QUERE	CG 29
Mr	ROLLIER	CREAI
Mme	ROUDAUT	CFDT
Mr	SAMSON	UNIFAF
Mr	THOMAS	FO
Mr	TERRE	CFDT
Mr	YAOUANC	UNIFAF

Les séminaires dans la presse

La Région prépare sa stratégie emploi-formation

Travail social : la profession consultée

De quels travailleurs sociaux la Bretagne aura-t-elle besoin d'ici 2010, et pour quels métiers ? Quatre séminaires départementaux ont été organisés pour y réfléchir. Celui du Morbihan avait lieu vendredi à l'UBS.

Le Pôle de formations sanitaires et sociales de l'UBS, à Kerjulaude, accueillait 130 professionnels du secteur social vendredi toute la journée. Ce séminaire de réflexion était conçu sur le même schéma que ceux de Brest, Saint-Brieuc et Rennes, passés ou à venir. En fait, la Région souhaite savoir quelles sont les bonnes pistes d'emplois et les vrais besoins pour construire sa stratégie emploi-formation.

Le séminaire était ouvert à des professionnels de tous les métiers sociaux, de l'enfance au très grand âge, avec une référence permanente aux réalités de terrain. Manifestement, la démarche a séduit. « Très bonne journée », « C'est rare de pouvoir se rencontrer entre institutions qui travaillent sur les mêmes publics parfois sans se connaître », « Plein d'idées à creuser » : les commentaires flatteurs ne manquaient pas après la clôture des travaux. Arcades Formation, qui organisait la journée, avait fait appel à David Lévy (Insée Bretagne), le matin, pour parler de l'évolution de la pauvreté. L'après-midi, trois grands témoins animaient la séance plénière : Daniel Kergozien,



Jean Lavoué, Bernard Jain et Daniel Kergozien, les grands témoins face aux professionnels du social.

directeur de l'Adapei, Bernard Jain, directeur départemental de l'action sociale, et Jean Lavoué, directeur de la Sauvegarde. L'ambiance était très chaleureuse. De nombreuses questions étaient soumises au vote électronique des participants, ce qui permettait de voir où étaient en temps réel les consensus et les fractures éventuelles.

La synthèse de cette journée (et des trois autres) servira de base aux conseillers régionaux pour prendre les décisions adaptées aux réalités du territoire. Du moins, on l'espère...

OF du 14-15 Janvier 2006

Les enjeux du travail social précisés



Une partie des participants (employeurs, usagers, professionnels, formateurs, étudiants...) à ce séminaire organisé par l'AFPE.

Le centre Louis-Guilloux, siège de l'AFPE (Association pour la formation aux professions éducatives et sociales), a abrité, le jeudi 19 janvier, l'un des 4 séminaires organisés dans les 4 départements bretons par les centres agréés de formation en travail social, sur la thématique **«Bretagne, territoire de solidarités, quels travailleurs sociaux, pour quels métiers»**. Ces 4 séminaires se déroulent dans le cadre de la préparation de la stratégie régionale emploi formation (SREF), initiée par le conseil régional de Bretagne, pour les années 2006-2010.

Selon Jérôme Wenz, directeur de l'AFPE, **«ces séminaires ont pour objectif de recueillir les points des décideurs, employeurs, usagers, professionnels, formateurs et étudiants. Les synthèses dégagées devront permettre de préciser les principaux enjeux auxquels le travail social sera confronté en Bretagne et les défis pour les dispositifs de formation professionnelle»**. Autrement dit, avant de décider, réfléchissons. Les contributions «qualitatives des besoins» issues de chaque séminaire seront transmises au conseil régional.

OF du 21-22 Janvier 2006

24 heures en Ille-et-Vilaine

Le travail social s'interroge sur son futur



Le dernier séminaire de la série sur les évolutions du travail social s'est tenu à Rennes.

« Que doit-on attendre de nous ? » C'est en substance la question posée par les centres de formation en travail social de Bretagne, alors que le conseil régional élabore une stratégie qui sera présentée en juin prochain. Dans cette perspective, quatre séminaires de réflexion ont été organisés dans plusieurs villes, le quatrième et dernier de la série à l'Institut régional du travail social (IRTS) à Rennes. **« On veut s'interroger sur les mutations sociales**

en Bretagne et l'évolution des formations. C'est notre façon d'alimenter le débat, sous l'égide de la Région, qui finance, et de l'État qui délivre les diplômes », souligne Jean-Vincent Trellu, directeur de l'Institut. La journée était introduite par Alain Even, président du comité économique et social, en présence de grands témoins et de 140 participants, employeurs, professionnels de terrain, élus et représentants des usagers.

OF du 26 Janvier 2006

GROUPE de TRAVAIL

« MUTATIONS du TRAVAIL SOCIAL et EVOLUTION de la FORMATION »

COMPTE RENDU du 2 FEVRIER 2006 - ADAPEI SAINT BRIEUC

Présents : Mr QUERE – CG 29, Mme LE TENAFF- CG 35, Mr DESDOIGTS – UNIFED, Mr ALLEAU – SEA, Mr CROIZE –GEPSO, Mr ROLLIER – CREAL, Mr HARDY – URIOPSS, Mr GUILLEMOTO et Mr SAMSON – UNIFAF, Mme JANVIER et Mme MORVAN – UNIFORMATION, Mr LAROCHE – AGEFOS-PME J. WENZ et A. THOMAS – AFPE, MH. LEBATTEUX – GRIMES, M. LANTRIN et G. ALLIERES – ITES, JV. TRELLU, D. AURIOL et M. ROUZEAU – IRTS

Excusés : Mme MERLET et Mme DAGUZAN – CG 56, Mr CALON et Mr CHATEAUGIRON – UNIFED, Mme BRIAND – USGERES, Mme ROUDAUT – CFDT, Mr JEZEQUEL – ASFAD, Mr PENE – URCCAS, Mr BELLION – AGEFOS-PME, Mme CERVERA – ARCADES Formation.

1- Ouverture par JV Trellu, J Wenz, M Lantrin et M-H Lebatteux.

Près de 500 personnes ont participé aux séminaires. Elles se répartissent à hauteur de 30% en ce qui concerne les élus, les décideurs et les employeurs, 30% pour les professionnels de terrain, 28% pour les formateurs et cadres pédagogiques, 9% pour les étudiants et 3% pour les représentants d'usagers.

Du tour de table organisé afin de recueillir les réactions des personnes présentes, il ressort des propos de l'ensemble des participants :

- Les échos sont largement positifs tant sur l'organisation, l'animation, les méthodes interactives, le rythme et le déroulé des quatre journées.
- Le panel de représentativité des différents acteurs de l'action sociale en Bretagne a permis des regards croisés.
- Ces manifestations représentent une initiative nouvelle et fédératrice dont tous souhaitent la poursuite.
- Le sérieux, la qualité d'écoute, les contenus ont contribué à une atmosphère de travail soutenue.
- Le temps de travail en ateliers a permis une réelle participation et contribution de tous.

2- Marc Rouzeau présente les deux documents provisoires produits par les CFTS à l'issue des quatre séminaires.

Le premier document (« Comptes-rendus des quatre séminaires départementaux ») consiste en une synthèse régionale des travaux des ateliers du matin, de l'après midi et des séances

plénières. Il se fonde sur les appréciations portées par les participants à l'issue des votes électroniques et questionnaires.

Le second document synthétique (« Orientations prospectives et propositions ») retrace, dans une première partie, les mutations du travail social en Bretagne et décline, dans une seconde partie, 7 enjeux majeurs pour les formations en travail social à horizon 2010. C'est ce second document qui fait tout particulièrement l'objet d'une restitution lors de la présente réunion, d'une discussion et d'apports d'amendements de la part des membres du groupe régional de concertation partenariale « Mutations du travail social et évolution de la formation ».

Le document dans son ensemble reçoit l'adhésion tant dans son organisation que dans son contenu. Chacun, à partir de son champ d'expertise, apporte des précisions contribuant à la richesse de la proposition :

- Dès le départ, le document doit insister sur la place de l'usager, telle que définie dans les textes récents (lois 2002-02 et 2005-102).
- Il apparaît nécessaire, dans le champ de la jeunesse, d'identifier les problématiques liées à la majorité civile.
- L'action sociale doit veiller à la stratégie d'insertion dans la lutte contre la pauvreté et la précarité.
- Les participants proposent des nuances et clarifications dans les constats rédigés sur le handicap et la protection de l'enfance, ainsi que quelques reformulations qui trouveront place dans le document final.

Les 7 enjeux sont validés comme une plate-forme synthétique permettant de définir clairement les priorités pour la formation en travail social pour la région Bretagne.

La proposition de créer un Comité Régional du Travail Social en Bretagne reçoit l'adhésion unanime. Cette instance visant à mettre en œuvre les propositions a aussi pour objet de :

- fédérer les acteurs,
- favoriser des espaces de rencontres et d'échanges,
- structurer dans la durée le champ du travail social,
- pérenniser les actions engagées,
- créer des innovations concertées.

Le premier enjeu « *Participer, par la formation, à la cohérence et à la reconnaissance du travail social* » doit mettre en exergue tout particulièrement le fait que l'usager est au centre des préoccupations et le premier destinataire de l'action sociale. Il est souhaitable d'associer les branches professionnelles et les OPCA au contrat d'objectifs et de moyens.

Pour l'enjeu « *Renouveler la place de l'éthique dans toutes les formations en travail social* », après discussion, il apparaît nécessaire de confirmer la notion d'éthique telle qu'elle a été proposée et non pas celle de déontologie.

La notion de charte doit être soutenue par l'instauration d'un processus permanent de réflexion et d'actualisation (pourquoi pas une conférence annuelle?).

Les autres propositions suscitant l'adhésion, ne font pas l'objet de remarque particulière. L'ensemble des participants, au regard de leur association à la préparation des séminaires, leur participation réelle aux quatre journées, considèrent le document présenté, sous réserve des amendements proposés, comme une contribution pertinente des acteurs sociaux en Bretagne et s'engagent à la faire reconnaître en tant que telle par leurs instances respectives.

Le titre du document synthétique est arrêté en séance :

« Bretagne, territoire de solidarités : quels travailleurs sociaux pour quels métiers ? »

Orientations prospectives et propositions de la Coordination régionale
des Centres agréés de Formation en Travail Social
à l'issue de la concertation avec les acteurs sociaux de la région Bretagne.

A l'attention du Conseil régional de Bretagne et de l'Etat.

Février 2006.

A l'issue de cette rencontre, le groupe décide de prolonger ses travaux en s'appuyant sur la Cellule technique que représente la Coordination des Centres de Formation en Travail Social.

Une prochaine réunion est fixée le :

Mercredi 19 avril 2006 à 14h30 au siège de l'ADAPEI des Côtes d'Armor.



A.D.S.E.A. -29



A.F.P.E.



**ARCADES
Formation**



A.R.T.S.B.



G.R.I.M.E.S.

Quatre séminaires départementaux sur le thème « Bretagne, territoire de solidarités : quels travailleurs sociaux pour quels métiers ? » ont été animés par la Coordination Régionale des Centres agréés de Formation en Travail Social de Bretagne. Ils se sont tenus à Brest, Lorient, Saint Brieuc et Rennes, respectivement les 10, 13, 19 et 20 janvier 2006.

Dans le cadre de la préparation de la Stratégie Régionale Emploi Formation 2006-2010, et plus particulièrement le Schéma régional des formations sociales, ils ont été organisés sous l'égide du Conseil Régional de Bretagne et de l'Etat, et avec leur concours financier.



Leur organisation a également bénéficié du soutien financier des Conseils Généraux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, ainsi que d'UNIFAF, UNIFORMATION et AGEFOS PME.



et le soutien de GEPSO, UNIFED, URIOPSS et USGERES

